

CIRCULARISER LA FILIÈRE TEXTILE DANS LES LAURENTIDES : UN OBJECTIF QUI
TRANSITE PAR LES ORGANISMES DE RÉCUPÉRATION ET DE REVENTE

Par
Julie Larivière

Rapport d'intervention présenté au Centre universitaire de formation
en environnement et développement durable en vue
de l'obtention du grade de maîtrise en environnement (M. Env.)

Sous la direction de Jean-François Comeau

MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Janvier 2022

SOMMAIRE

Mots-clés : textiles postconsommation, économie circulaire, organismes de récupération et de revente, gestion des matières résiduelles, analyse d'opportunité, Laurentides

Ancré dans un modèle économique linéaire, les systèmes de production et de consommation reliés à la filière textile sont non durables et entraînent de multiples impacts sociaux et environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie des produits. De plus, la surconsommation vestimentaire vient surcharger les organismes impliqués dans la récupération et la revente qui se retrouvent à gérer une surabondance de dons. Désirant, entre autres, développer une compréhension juste d'un tel écosystème au niveau régional, ce projet-intervention a été réalisé avec l'objectif principal de dégager les opportunités pour accroître la circularité des textiles au niveau de ces organismes sur le territoire des Laurentides.

Dans le but de bien cerner cette problématique, une mise en contexte a été établie en exposant un portrait du flux textile québécois; de certains concepts en lien avec les habitudes de consommation, comme la surconsommation, l'obsolescence perçue et la sobriété, ainsi qu'en décrivant l'application de différentes stratégies de l'économie circulaire aux textiles. Aussi, la gouvernance au niveau de la gestion des matières résiduelles et le contexte régional des Laurentides ont brièvement été dépeints.

Pour atteindre l'objectif du projet-intervention, une démarche méthodologique, inspirée du cadre conceptuel de la recherche-action, a été élaborée. Tout d'abord, une stratégie de collecte, incluant une méthode d'échantillonnage précise, a été définie afin de contextualiser la problématique grâce aux données secondaires et de réaliser une enquête auprès de certains organismes pour la collecte de données primaires.

Ainsi, le présent rapport dévoile les résultats de l'enquête avec une description des organismes participants et de leurs relations externes; de celle de leurs flux, entrant, de revente et sortant; ainsi que de leurs problématiques associées. Par exemple, selon ceux-ci, seulement 40 % du flux entrant est mis en vente, et ce, malgré les innombrables efforts et ressources déployés. Dès lors, une analyse d'opportunité, effectuée grâce à l'interprétation d'une matrice classifiant les divers constats sur l'écosystème, a permis de définir les facteurs d'influence des trois potentiels de circularité révélés, soit l'éducation des parties prenantes externes, la mutualisation des efforts déployés par les organismes et la centralisation de la matière excédentaire.

Finalement, des recommandations ont été formulées selon leur prise en charge par les différents acteurs afin de soutenir ces opportunités, comme un appui structurant des intervenants régionaux et des instances gouvernementales locales afin de soutenir adéquatement les organismes dans leurs actions visant l'amélioration de l'écosystème et de sa circularité au niveau des textiles. Sans oublier la nécessité de porter un regard systémique, et ce, à différentes échelles pour effectuer une transition vers un modèle circulaire, ainsi que la transférabilité de la démarche et des savoirs engendrés par le projet-intervention.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Centre universitaire de formation en environnement et développement durable pour avoir osé innover vers de nouveaux types de production de fin d'études, sans quoi je n'aurais pu parachever mon retour aux études par ce projet-intervention. Un projet étant imprégné par mon milieu de vie ainsi que de mes préoccupations personnelles et voulant inspirer vers la sobriété matérielle et autres principes propulsés par l'économie circulaire.

Je tiens aussi à remercier les nombreuses personnes et les organisations que j'ai eu la chance de rencontrer dans cette aventure, mais plus particulièrement...

Aux organismes participants pour la générosité de leur temps et leur implication, sans qui mon projet-intervention n'aurait pu être réalisé.

À madame Claude Maheux-Picard et au Centre de transfert technologique en écologie industrielle pour l'intérêt qu'ils ont porté envers mon projet ainsi que pour la bourse qu'ils m'ont octroyée.

À Marianne-Coquelicot Mercier pour son accompagnement immersif dans ce domaine si particulier qu'est la circularité des textiles.

À Hélène Gervais pour son soutien tout au long de cette démarche, mais aussi pour avoir été une enseignante exemplaire et passionnée qui m'a permis de me trouver dans mon nouveau parcours professionnel.

Sans oublier Jean-François Comeau pour son écoute et sa patience; ses conseils avisés et réfléchis; son énergie et sa spontanéité. Jean-François, tu as su me diriger avec justesse, professionnalisme, ouverture et humanité. Grâce à ta direction et ton mentorat des derniers mois, j'ai pu grandir et me développer, et ce, en toute confiance, étant accompagnée de manière exceptionnelle.

En terminant, je désire remercier mes amis pour leurs précieux encouragements et leur apaisante écoute, bien que les occasions de se voir en personne furent très limitées. Toutefois, mes plus profonds remerciements vont à ma famille pour leur soutien sans borne à travers cette aventure. Merci à Frédéric pour ta compréhension dans ma démarche et pour toutes ces petites choses quotidiennes qui ont permis de maintenir notre famille unie. Merci à Loïc, Alec et Rémi pour avoir su s'adapter et grandir malgré les bouleversements occasionnés par mes nouveaux choix. Merci à mon frère et mes parents pour leur support indéfectible et pour avoir toujours cru en moi. Merci à toi maman d'avoir tenu un double rôle pour m'épauler, c'est à mon tour de te dire, comme tu le fais si souvent, que papa serait tellement fier de toi.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. MISE EN CONTEXTE DE LA PROBLÉMATIQUE	2
1.1 Le flux textile au Québec.....	2
1.2 Les habitudes de consommation : entre la surconsommation et la sobriété.....	2
1.3 L'économie circulaire : une diversité de solutions pour la filière textile.....	3
1.3.1 Stratégies de circularité.....	4
1.3.2 Acteurs impliqués au Québec.....	6
1.4 Les Laurentides	7
1.4.1 Gouvernance au niveau de la gestion des matières résiduelles	7
1.4.2 Contexte régional	9
2. OBJECTIFS ET PORTÉE DU PROJET-INTERVENTION	11
3. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DU PROJET-INTERVENTION	12
3.1 Cadre conceptuel.....	12
3.2 Cadre méthodologique	13
3.2.1 Grandes étapes méthodologiques	13
3.2.2 Parties prenantes	15
3.2.3 Processus de gestion et d'assurance qualité	16
3.3 Stratégie de collecte	17
3.3.1 Collecte de données secondaires.....	17
3.3.2 Collecte de données primaires	17
3.4 Stratégie d'analyse et d'interprétation	19
3.5 Limites méthodologiques.....	19
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE.....	20
4.1 Présentation des organismes participants.....	20
4.2 Flux entrant dans les organismes	22

4.2.1	Les dons	22
4.2.2	Activités de triage	23
4.2.3	Problématiques associées au flux entrant.....	24
4.3	Flux pour la revente	25
4.3.1	Activités de revente.....	26
4.3.2	Stratégies reliées à la revente	26
4.3.3	Problématiques associées à la revente.....	27
4.4	Flux sortant des organismes.....	28
4.4.1	Le mouvement du flux textile	28
4.4.2	Problématiques associées au flux sortant.....	31
4.5	Relations externes	31
4.5.1	Réseau et partenariat	31
4.5.2	Stratégies de communication	32
4.5.3	Problématiques associées aux relations externes	32
5.	ANALYSE D’OPPORTUNITÉ	34
5.1	Description de la méthode d’analyse et d’interprétation	34
5.2	Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces	34
5.3	Potentiels de circularité.....	36
5.3.1	Éducation des parties prenantes externes.....	36
5.3.2	Mutualisation des efforts déployés par les organismes de récupération et de revente	38
5.3.3	Centralisation de la matière excédentaire	38
5.4	Facteurs d’influence.....	39
5.4.1	Freins.....	39
5.4.2	Leviers.....	40
6.	RECOMMANDATIONS	42
6.1	Pour les organismes de récupération et de revente du territoire	42

6.2 Pour les intervenants régionaux	42
6.3 Pour les instances gouvernementales locales et régionales.....	43
CONCLUSION	45
RÉFÉRENCES.....	46
ANNEXE 1 – LES 6 ÉTAPES DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT TEXTILE	51
ANNEXE 2 – SCHÉMA DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	52
ANNEXE 3 – RÉGION ADMINISTRATIVE DES LAURENTIDES	53
ANNEXE 4 – CANEVAS D'ENTRETIEN.....	54
ANNEXE 5 – QUESTIONNAIRE EN LIGNE	57
ANNEXE 6 – GUIDE D'ENTRETIEN.....	65
ANNEXE 7 – INTERPRÉTATION DE LA MATRICE D'ANALYSE	69
ANNEXE 8 – L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX TEXTILES.....	70

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 3.1	Le cycle de recherche-action	13
Figure 3.2	Logigramme méthodologique du projet-intervention.....	14
Figure 4.1	Nombre d'organismes pour chacun des moyens d'entrée des textiles	23
Tableau 3.1	Principales parties prenantes impliquées dans le projet-intervention.....	15
Tableau 4.1	Portrait organisationnel des organismes participants	21
Tableau 4.2	Portrait physique des organismes participants.....	22
Tableau 4.3	Mouvement du flux textile dans les organismes selon les participants	28
Tableau 4.4	Chemins du flux sortant selon les organismes participants	29
Tableau 4.5	Principaux revendeurs pour gérer le flux sortant des organismes participants	30
Tableau 5.1	Matrice FFOM de l'écosystème à l'étude	35

LISTE DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

3RV-E	Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination
ADEME	Agence de la transition écologique
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BGH	Bazar des Gens-d'en-Haut
BMB	Bazar les marchands de bonheur
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRE	Conseil régional de l'environnement
CTTÉI	Centre de transfert technologique en écologie industrielle
EC	Économie circulaire
ESL	Économie sociale Laurentides
FEM	Fondation Ellen MacArthur
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
GES	Gaz à effet de serre
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
km ²	Kilomètre carré
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCR	Observatoire de la consommation responsable
OP	Organisme participant
ORR	Organisme de récupération et de revente
PDH	Pays-d'en-Haut
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PI	Projet-intervention

pi ²	Pied carré
PLPDMA	Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
PP	Parties prenantes
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
RDN	La Rivière-du-Nord
SEL	Synergie Économique Laurentides
TLC	Textiles d’habillement, linge de maison, chaussures
UNEP	United Nations Environment Programme

INTRODUCTION

Mondialement en 2016, 107 milliards de pièces de vêtements ont été achetées, soit cinq fois plus que vingt ans auparavant (Cipriani, 2019, 6 mars). Pour les ménages québécois, cela correspondait à des dépenses moyennes de 2 892 \$ au poste de Vêtements et accessoires (Institut de la statistique du Québec, 2019). Souvent délocalisées dans des pays ayant des lois environnementales et sociales plus laxistes, l'extraction des ressources et la production textile ont des impacts majeurs qui croissent en même temps que la demande. En plus de la dégradation des écosystèmes et le non-respect de leur capacité de support, le gaspillage et la pollution sont des enjeux environnementaux à considérer tout au long du cycle de vie d'un produit textile et dont sa surconsommation a un effet exponentiel. (Fondation Ellen MacArthur [FEM], 2017)

« Avec une production de fibres inexistante, une forte part d'importation de produits finis et le manque de débouchés pour les textiles en fin de vie, le Québec repose sur une industrie essentiellement linéaire » (Centre de transfert technologique en écologie industrielle [CTTÉI], 2020). Néanmoins, du point de vue de la circularité des textiles, un potentiel inexploité est latent. En effet, au niveau résidentiel dans la province, 35 % des textiles postconsommation vont directement à l'enfouissement, 9 % sont dispersés, tandis que seulement 56 % sont récupérés. Ces derniers transitent principalement par des organismes ayant développé des activités de récupération et de revente. Toutefois, ceux-ci font face à divers problèmes en lien avec la surabondance et la piètre qualité des biens récupérés par leur propre réseau de collecte volontaire, devant gérer d'innombrables surplus et invendables, ainsi que leur coût de gestion et d'élimination. (CTTÉI, 2018)

Nonobstant l'urgence d'une transition dès les premières étapes du cycle de vie, des interventions peuvent être réalisées localement, ouvrir la voie et devenir un point de départ d'une meilleure gestion des ressources. Conséquemment, ce projet-intervention (PI) a été réalisé afin de dégager les opportunités pour accroître la circularité des textiles au niveau des organismes impliqués dans leur récupération et revente sur le territoire des Laurentides. Plus précisément, il s'agissait de développer une compréhension juste de l'écosystème à l'étude par la réalisation d'une enquête auprès de certains organismes-clés du territoire, pour ensuite effectuer une analyse d'opportunité qui a conduit à la formulation de recommandations pour le soutien de la mise en œuvre des opportunités potentielles révélées par l'analyse.

Dans le but de dévoiler le PI et ses résultats, le présent rapport se divise en six chapitres. Tout d'abord, une mise en contexte abordera différents aspects de la problématique et du contexte régional. Ensuite, les objectifs et la portée du PI seront spécifiés. Puis, la démarche méthodologique de ce dernier sera détaillée, suivie de la présentation des résultats de l'enquête. Pour sa part, l'analyse d'opportunité permettra de révéler les potentiels de circularité de l'écosystème à l'étude et de définir leurs facteurs d'influence et, finalement, des recommandations viendront soutenir la mise en œuvre des opportunités dégagées.

1. MISE EN CONTEXTE DE LA PROBLÉMATIQUE

En plus de contextualiser le PI à différents niveaux, ce premier chapitre établira sa pertinence en tant qu'ouverture potentielle à la résolution de la problématique. Divers sujets seront abordés à travers un portrait du flux textile québécois; des habitudes de consommation; de la présentation de certains concepts et stratégies de l'économie circulaire, ainsi qu'un survol du contexte régional spécifique aux Laurentides.

1.1 Le flux textile au Québec

En premier lieu, il est essentiel de connaître ce que représente la consommation textile québécoise. Pour ce faire, les documents du projet MUTREC ont été examinés. Il s'agit d'un regroupement d'experts abordant diverses problématiques reliées à la valorisation des gisements de textiles résiduels, les rapports de ce groupe d'experts visaient à offrir « des pistes de solutions et de réflexions pour une transition vers la circularité des textiles au Québec ». Voici donc quelques données sur la consommation textile québécoise (CTTÉI, 2018; 2020) :

- Près de 343 000 tonnes de produits textiles neufs sont consommés par année, soit 40 kg/habitant/an;
- 69 % en produits finis et 31 % en matériaux (fils, étoffes et autres);
- 232 100 tonnes sont destinées directement aux consommateurs, soit 68 % de la quantité totale, et 110 900 tonnes sont utilisées par les industries, commerces et institutions (ICI), comme composants pour la production, leurs uniformes ou autres produits textiles (p. ex. literies d'hôpitaux et d'hôtels);
- 82 % des vêtements consommés au Québec sont des importations.

En deuxième lieu, il est impératif d'avoir un portrait du flux textile postconsommation. Comme évoqué en introduction, près de 56 % de celui-ci est récupéré tandis que 35 % va directement à l'enfouissement (CTTÉI, 2018). Selon la nouvelle Étude de caractérisation des matières résiduelles à l'élimination 2019-2020 de RECYC-QUÉBEC (2021a), plus de 292 000 tonnes de textiles sont éliminées annuellement. La quantité ayant presque doublé depuis la caractérisation de 2011, RECYC-QUÉBEC associe cette montée à l'accroissement de la consommation par la mode éphémère, dont le phénomène est même qualifié de gaspillage vestimentaire. (RECYC-QUÉBEC, 2021a) Bien que, selon une étude pancanadienne, 64 % des textiles enfouis seraient tout de même réutilisables (Fashion Takes Action, 2021). Conséquemment, un gisement textile au potentiel inexploité est en attente de valorisation sur le territoire. Toutefois, les textiles résiduels récupérés sont principalement collectés dans les centres urbains, 60 % dans le Grand Montréal, les régions éloignées faisant face à des enjeux spécifiques tels le coût de transport élevé et le faible volume textile postconsommation. (CTTÉI, 2020)

1.2 Les habitudes de consommation : entre la surconsommation et la sobriété

Selon Hutchinson (2020), l'histoire de la consommation au Québec passe par trois phases : production et marketing de masse (1880-1939); société de consommation de masse (1950-1979); consommation

émotionnelle (1980 à aujourd'hui). Cette dernière se définit par l'augmentation de la consommation jusqu'à une surconsommation afin d'assouvir la recherche d'émotions associées et habituellement soutenue par l'obsolescence perçue. Celle-ci, étant psychologique, provient notamment des industries qui prescrivent aux consommateurs la désuétude prématurée de leurs biens, bien qu'ils n'aient pas encore atteint leur fin de vie utile. Ce comportement de surconsommation est aussi souvent accompagné par une priorisation du plus bas prix au détriment de la qualité du produit.

Soutenue par la surconsommation ainsi que par l'obsolescence perçue et programmée, où la durée de vie des produits est intentionnellement réduite, l'industrie de la mode n'est pas en reste et se voit maintenant amplifiée avec la mode éphémère et l'*ultra-fast fashion*. Celle-ci se caractérise par un roulement incessant des collections avec des processus accélérés, humainement et environnementalement insoutenables, afin d'accélérer la mise en marché au plus bas prix. Les intermédiaires sont même éliminés, la vente en ligne permettant d'entrer directement chez les consommateurs. Ce qui était autrefois un bien de qualité entretenu avec soin est maintenant devenu un bien quelconque de piètre qualité acquis sans nécessité. (Fashion Revolution, 2020).

Cette tendance répandue et bien ancrée, ce n'est pas la seule option. De l'autre côté du spectre des habitudes de consommation se retrouve la sobriété. Ce concept est lui-même défini sur un continuum selon le niveau de profondeur de la transformation des modes de vie, avec des démarches individuelles comme des écogestes et la déconsommation, en passant par le zéro déchet. (Cézard et Mourad, 2019) La consommation alternative et écoresponsable, comme l'achat de biens de seconde main, peut varier selon les perceptions de la valeur du bien, tel sa valeur émotionnelle ou environnementale, et les perceptions de risques possibles, tels le risque sanitaire ou le risque financier associé. La diversité dans l'amalgame des facteurs peut ainsi influencer à différents niveaux les intentions d'achats écoresponsables. (Kim et al., 2021)

1.3 L'économie circulaire : une diversité de solutions pour la filière textile

Le système actuel de la filière textile étant fondamentalement établi sur un modèle économique linéaire, l'intégralité des étapes du cycle de vie, illustrée à l'annexe 1, occasionne des externalités environnementales et sociales négatives. Dès les premières étapes par exemple, les manufactures sont alimentées en énergies fossiles et le pétrole sert à la production de textiles synthétiques comme le polyester, tandis que la culture du coton détruit les écosystèmes des pays producteurs et affecte la qualité de l'eau par l'utilisation excessive de produits chimiques. (FEM, 2017; United Nations Environment Programme [UNEP], 2020) Cependant, en repensant les modes de production et de consommation fondés sur un modèle économique circulaire, il est possible de « découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles et des impacts sur l'environnement » (Québec Circulaire, 2019). L'économie circulaire (EC), selon le Pôle québécois de concertation sur l'EC, se définit ainsi :

« Un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. » (Québec Circulaire, 2019)

Tel que révélé à l'intérieur du Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec, cette dernière est essentiellement linéaire, ayant un indice de circularité de 3,5 %. S'étant dotée d'un premier référentiel, la province pourra dès lors élaborer et mettre en œuvre des stratégies contextualisées à sa réalité. Le rapport évoque l'importance de modifier le système économique en place et propose quatre grands types de stratégies afin de réduire l'écart en matière de circularité : diminuer, ralentir, régénérer et boucler les flux. (Circle Economy et RECYC-QUÉBEC, 2021)

Le modèle québécois, dont le schéma complet est présenté à l'annexe 2, propose douze stratégies de circularité divisées en quatre objectifs hiérarchisés comme suit : 1. Réduire la consommation des ressources et préserver les écosystèmes; 2. Utiliser les produits plus fréquemment; 3. Prolonger la durée de vie des produits ou des composants; 4. Donner une nouvelle vie aux ressources. Cette hiérarchisation est primordiale puisqu'une stratégie introduite en amont facilitera l'application des stratégies ultérieures, rendant le système plus efficient. (Québec Circulaire, 2019)

1.3.1 Stratégies de circularité

Dans cette section, quelques stratégies de circularité appliquées à la filière textile seront exposées afin de visualiser les possibilités visant à repenser le système ou à optimiser l'utilisation des ressources déjà en circulation.

Premièrement, l'écoconception se voit être la stratégie initiale à mettre en place afin de réduire, entre autres, la consommation des ressources en optimisant les patrons, mais aussi pour ses multiples bénéfices potentiels dans la chaîne de valeur. Par exemple, cette stratégie peut allonger la durée de vie du produit en renforçant la durabilité et l'efficacité des produits selon le choix des matières, tout en diminuant l'obsolescence par une meilleure réparabilité (Institut Montaigne, 2016). Elle peut aussi réduire les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, comme avec des matières requérant moins d'entretien lors de l'utilisation (FEM, 2017). Sans oublier les bénéfices sociaux, tels que l'amélioration de la santé et de la qualité de vie lorsque les produits toxiques sont exclus de la composition des textiles (Daignault-Leclerc, 2019). L'écoconception est ainsi un pivot vers une transition en EC, bien qu'elle nécessite un support technique et le développement de compétences (Sauvé et al., 2016).

Deuxièmement, il est possible de développer une stratégie de consommation responsable pour les citoyens ou en approvisionnement responsable de la part des organisations, telle la mise sur pied de politiques d'achat comportant des critères d'écoresponsabilité. Dans les deux cas, bien qu'une grande diversité dans les habitudes d'achat soit présente, comme expliqué précédemment, la première chose à envisager est la

réduction de la consommation (RECYC-QUÉBEC, 2018). Néanmoins, certains autres éléments sont à considérer. Tout d'abord, une offre écoresponsable doit être présente pour répondre à la demande, comme avec les produits écoconçus, l'économie de seconde main ou l'économie de fonctionnalité. (Québec Circulaire, 2019) Le marché actuel, offrant peu de solutions de rechange aux consommateurs, doit laisser place aux nouveaux modèles d'affaires. Sans oublier qu'il ne prend habituellement pas en compte les externalités négatives, qui ne se reflètent donc pas dans les prix de mise en marché (Waridel, 2019). De plus, il est essentiel d'avoir accès à de l'information juste pour effectuer un choix éclairé, que ce soit à propos des enjeux sociaux et environnementaux de production ou sur les critères d'acquisition d'un vêtement de qualité, éthique ou écoresponsable (Daignault-Leclerc, 2019). D'ailleurs, une transparence de la chaîne de valeur de l'industrie de la mode pourrait améliorer la confiance envers les produits alternatifs (Fashion Revolution, 2020), parfois fragilisée par la désinformation et l'écoblanchiment (Sauvé et al., 2016).

Troisièmement, deux stratégies permettent d'intensifier l'utilisation des produits : l'économie collaborative et la location à court terme. Cette dernière étant « plus adapté pour les clients qui ne souhaitent pas être en lien avec les autres usagers d'un même bien » et pour répondre à un besoin ponctuel (Québec Circulaire, 2019). Mettant de l'avant l'usage plutôt que la propriété, la capacité excédentaire est optimisée tout en réduisant les investissements initiaux puisqu'un partage, un échange ou une mutualisation de biens sont réalisés (Groupe de travail sur l'économie collaborative, 2018).

Quatrièmement, plusieurs stratégies existent pour prolonger la durée de vie des produits ou de leurs composantes, mais deux seront abordées ici. Tout d'abord, promouvoir l'entretien et la réparation des produits textiles. Cette dernière peut être réalisée par le consommateur lui-même ou par un spécialiste, tel une couturière ou le fabricant (Québec Circulaire, 2019). Cependant, de nombreux consommateurs possèdent des connaissances limitées dans la lecture des étiquettes, alors que la familiarisation de ce vocabulaire associée à un manuel d'entretien sont des options simples pour allonger la vie des vêtements (Daignault-Leclerc, 2019). Bien qu'une recrudescence de l'intérêt pour la réparation soit perceptible, des lacunes au niveau des compétences en confection et réparation sont aussi souvent identifiées. Néanmoins, l'économie collaborative peut ici venir s'adjoindre afin de mutualiser des équipements, des espaces et des savoirs pour pallier ce problème, comme le démonte Les Affutés à Montréal (s. d.).

L'autre stratégie pour prolonger la durée de vie d'un produit est le don et la revente. Le produit textile est alors remis en circulation lorsque le propriétaire désire s'en départir. Existait depuis longtemps, cette stratégie connaît tout de même des changements. Entre autres, elle a été propulsée par les technologies numériques (p. ex. Kijiji, Facebook Marketplace, Vinted) qui rejoignent souvent une clientèle différente des ressourceries et comptoirs d'entraide des organismes communautaires. D'ailleurs, l'optimisation de cette stratégie auprès de ces derniers fut l'enjeu principal de ce PI, les donations étant principalement effectuées

à ces derniers qui en font ensuite la revente (CTTÉI, 2018). Selon Durif et al. (2019), l'économie de seconde main est en constante évolution au Canada, avec une valeur économique de 27,3 milliards de dollars en 2018 ainsi qu'un taux de participation général de 82 % (7 % de plus en trois ans) et de 88 % pour les personnes âgées de moins de 45 ans. Près de 30 % des échanges comportaient des vêtements, des chaussures et des accessoires de mode. (Durif et al., 2019)

La dernière stratégie présentée est le recyclage, qui vise à donner une nouvelle vie aux ressources. Le développement du recyclage pour les textiles en fin de vie dans la province pourrait réduire son empreinte matérielle de 30 % (Circle Economy et RECYC-QUÉBEC, 2021). Cependant, les infrastructures et technologies en la matière sur le territoire québécois sont présentement insuffisantes et nécessitent des investissements en recherche et développement avant d'être pleinement opérationnelles (Fashion Takes Action, 2021). Comme avec un des volets du nouveau projet de partenariat entre Renaissance et Vestechpro, financé en partie par la Ville de Montréal, qui vise à tester le défilage mécanique et développer le recyclage de vêtements usagés (Vestechpro, 2021, 21 octobre). En effet, le recyclage des textiles se heurte à différents enjeux encore non résolus : l'hétérogénéité des intrants due à la diversité des matières et à l'utilisation de produits chimiques à travers la production textile; la variation des collectes selon les services locaux de récupération; la complexité des produits qui ne facilite pas le tri et la séparation des matières, incluant les éléments non textiles comme les boutons et les fermetures éclair (CTTÉI, 2018; Hole et Hole, 2020; Jardillier, 2018). De plus, le manque de débouchés pour les textiles postconsommation au Québec est en soi une problématique, freiné pendant plusieurs années, par exemple, par la Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés, qui interdisait l'usage de fibres recyclées postconsommation et qui vient tout juste d'être abrogée (Assemblée nationale du Québec, 2021; CTTÉI, 2018; 2020). Aussi, des initiatives peuvent voir le jour grâce à certains financements tels les appels de propositions de RECYC-QUÉBEC qui financent présentement des projets visant le développement de débouchés de matières ciblées comme le textile (RECYC-QUÉBEC, s. d.a).

Par conséquent, il reste judicieux d'investir des stratégies de circularité reprogrammant les modes de consommation actuelle et prolongeant la durée de vie des produits ou de ses composantes, comme le don et la revente (Circle Economy et RECYC-QUÉBEC, 2021; Québec Circulaire, 2019). Sans oublier que la circularité des textiles peut se heurter à un autre frein : la mise en relation des acteurs de la chaîne de valeur, présentement déficiente comme pour la circularisation de l'économie en général (Sauvé et al., 2016).

1.3.2 Acteurs impliqués au Québec

Au niveau provincial, le CTTÉI et Vestechpro, deux centres collégiaux de transfert de technologie, sont des acteurs clé dans la recherche et le développement de la circularité de la filière textile au Québec, comme le démontre leur implication dans le projet MUTREC. Ce consortium de recherche a d'ailleurs été formé en

réponse à un appel de projets lancé en 2018 par RECYC-QUÉBEC (CTTÉI, 2020). Par ce projet, la société d'État désire concrétiser sa mission et ainsi soutenir la chaîne de valeur de la gestion des matières résiduelles « dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques » (RECYC-QUÉBEC, s. d.b).

Au niveau des régions, les instances municipales responsables de la gestion des matières résiduelles souhaitent diminuer leurs coûts d'élimination, tandis que les conseils régionaux de l'environnement (CRE) et les organismes en symbiose industrielle contribuent à la concertation et la mobilisation des acteurs de leur territoire autour des enjeux environnementaux ou de l'EC. Les ICI générant un produit textile ou un rejet pré- ou postconsommation, incluant les designers et les commerces au détail, sont aussi à considérer. De plus, comme mentionné antérieurement, les ressourceries et les organismes de soutien communautaire sont des acteurs fortement impliqués dans la récupération et la revente des produits textiles de seconde main. De plus, ils doivent faire face à de nombreux problèmes en lien avec la gestion des dons collectés en surabondance. (CTTÉI, 2018).

Finalement, les citoyens qui, en plus de se positionner inégalement à l'égard des habitudes de consommation, ont des préoccupations environnementales et une perception du gaspillage différentes selon les profils sociodémographiques. Sans oublier l'évolution dans le temps du profil type du consommateur responsable et de l'adoption des comportements associés. (Observatoire de la consommation responsable [OCR], 2019) Le Laboratoire de l'action climatique présente un portrait de la disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques : 79 % des répondants se disent fortement préoccupés par les problèmes environnementaux; 75 % croient qu'il y a urgence d'agir; 78 % aimeraient en faire plus (Champagne St-Arnaud et al., 2020). Cependant, la population québécoise, consciente de son rôle, croit que les divers paliers de l'autorité gouvernementale ainsi que les ICI de toutes tailles devraient aussi en faire davantage (Champagne St-Arnaud et al., 2021). Elle veut être appuyée dans ses efforts, la responsabilité d'une transition vers des habitudes écoresponsables étant partagée (OCR, 2019).

1.4 Les Laurentides

Tout d'abord, afin de bien comprendre la gouvernance régionale laurentienne qui touche la problématique à l'étude, le cadre politique et législatif provincial au niveau de la gestion des matières résiduelles (GMR) se doit d'être examinée, les responsabilités et pouvoirs dans ce domaine étant partagés. Ensuite, un résumé du contexte régional sera exposé sous divers éléments touchant trois thématiques : l'environnement, le social et l'économie.

1.4.1 Gouvernance au niveau de la gestion des matières résiduelles

Premièrement, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, dont découle la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR), les municipalités régionales de comté (MRC) et les

communautés métropolitaines « doivent planifier la gestion des matières résiduelles sur l'ensemble de leur territoire via l'élaboration d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) » (RECYC-QUÉBEC, 2020). Ainsi, les PGMR doivent inclure les objectifs et orientations stratégiques dictés à l'intérieur de la PQGMR ou de son plan d'action le plus récent (RECYC-QUÉBEC, 2019). De ce fait, le principe de la hiérarchie des 3RV-E doit être respecté pour le traitement des matières résiduelles qui privilégie dans cet ordre : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination. Cependant, ce sont les villes et municipalités qui doivent prendre en charge les collectes des matières résiduelles sur leur territoire respectif selon le PGMR en place, ayant aussi la possibilité de transférer cette responsabilité aux MRC. (RECYC-QUÉBEC, 2020; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation [MAMH], s. d.)

Pour sa part, la région des Laurentides, illustrée à l'annexe 3, se divise en huit territoires, du Nord au Sud : MRC d'Antoine-Labelle, MRC des Laurentides, MRC des Pays-d'en-Haut (PDH), MRC d'Argenteuil, MRC de La Rivière-du-Nord (RDN), Ville de Mirabel, MRC de Thérèse-De Blainville et MRC de Deux-Montagnes (MAMH, 2021). Les trois derniers faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), ils doivent se conformer au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMM, s. d.). Tandis que les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des PDH avaient adopté, en 2016, un PGMR conjoint pour une période de cinq ans qui est présentement en période de révision (MRC d'Antoine-Labelle et al., s. d.). Cependant, la MRC des PDH élaborera finalement son PGMR seule (Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge, s. d.). La MRC d'Argenteuil, qui est la seule MRC de la région à parler d'EC dans son PGMR, et la MRC de RDN ont, pour leur part, respectivement développé un PGMR pour leur territoire (MRC d'Argenteuil, 2016; MRC de RDN, 2016). De plus, la gestion des écocentres sur le territoire laurentien est aussi très variée. Par exemple, les quatre écocentres de la MRC de RDN sont sous la gestion de l'organisme Développement durable Rivière du Nord. Ce dernier vise à offrir et promouvoir des alternatives en GMR afin de détourner la matière de l'enfouissement, en offrant l'achat sur place pour une multitude d'objets ménagers ou de matériaux de construction et en redistribuant les vêtements et autres textiles dans les organismes de revente de son territoire. (Développement durable Rivière du Nord, s. d.)

Deuxièmement, bien que les stratégies et politiques gouvernementales qui encouragent directement ou indirectement l'EC soient en augmentation, comme avec le Plan pour une économie verte 2030 (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques [MELCC], 2020), le Québec est loin de l'avoir intégrée pleinement au sein de son cadre politique et législatif provincial, ou régional. Néanmoins, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vient tout juste de déposer son rapport sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, où onze orientations stratégiques y sont dégagées. Ces dernières, dont la première est de faire de l'EC un modèle prioritaire, visent à guider le gouvernement provincial dans sa réflexion pour la prise de décisions éclairées concernant la GMR dans le développement

d'une vision à long terme. (BAPE, 2022) De plus, la France peut être un modèle inspirant avec sa loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, promulguée le 10 février 2020, ou avec son cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs qui inclut une quinzaine de filières (Ministère de la Transition écologique, 2021; 2022). Parmi celles-ci figure la filière des textiles d'habillement, linge de maison, chaussures (TLC), dont l'éco-organisme Refashion est responsable. Ce dernier informe et accompagne tous les acteurs de la filière, professionnels ou citoyens, dans le but d'optimiser sa circularité au maximum (Refashion, 2021).

1.4.2 Contexte régional

D'une superficie en terre ferme de 20 548 km² et avec une population de plus de 631 590 habitants, la région des Laurentides a un revenu disponible moyen de 31 364 \$ par habitant et une densité moyenne de population de 30,7 habitants par km². Cette densité fluctue énormément selon les territoires de la région, ayant presque le tiers de la population qui réside à l'intérieur de ses trois principales municipalités (Saint-Jérôme, Blainville et Mirabel). (Institut de la statistique du Québec, 2021) D'ailleurs, Saint-Jérôme, capitale régionale des Laurentides, possède de nombreux attraits urbains, dont son Quartier des arts et du savoir. Toutefois, étant un point de convergence pour des infrastructures et centres administratifs en matière de services publics et gouvernementaux (p. ex. hôpital régional, centre de détention et de transition), elle constitue un noyau attractif pour tous ceux à la recherche de ces services, ayant « pour conséquence la surreprésentation des personnes qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion » (Corporation de développement communautaire RDN et Regroupement des comptoirs d'entraide RDN, 2017). Pour la Ville de Mirabel et les MRC de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes, faisant partie de la couronne nord de Montréal, un pourcentage élevé de leur territoire (p. ex. 87 % pour la Ville de Mirabel) est réservé aux activités agricoles et, en même temps, plus de la moitié de leur population habite à l'intérieur d'un milieu urbain. Tandis que pour les MRC plus éloignées de la métropole, les paysages boisés, montagneux et les cours d'eau prennent leur place, comme avec la MRC d'Antoine-Labelle, dont le territoire représente 72 % de la superficie totale des Laurentides, mais qui est municipalisé à seulement 38 %. (Conseil régional de développement social des Laurentides, s. d.) Reconnue par les nombreux villégiateurs pour la richesse de ses milieux naturels, sur le plan touristique la région est « la plus visitée et la plus achalandée de toutes les régions du Québec, à l'exception des villes de Québec et de Montréal ». « Cet achalandage associé à la croissance démographique et économique envisagée au cours des deux prochaines décennies, mettent sérieusement en danger ce patrimoine exceptionnel. » (CRE des Laurentides, s. d.)

Du côté de l'économie de seconde main, des boutiques privées sont dispersées à travers la région, en plus des friperies virtuelles ou de la revente directement sur diverses plateformes ou applications. Malgré cela, le territoire regorge d'organismes qui œuvrent dans la récupération et la revente, ou la redistribution sans

rémunération, des biens de seconde main, soit plus de 75 organismes (211 Grand Montréal, s. d.). Leur portrait, mission et modèle d'affaires diffèrent : ouvriers, comptoirs d'entraide, entreprises d'économie sociale, entreprises d'insertion, ressourceries, etc. Nonobstant cette diversité et leur apport à la circularité des textiles postconsommation, cet écosystème est très peu documenté au niveau régional.

L'état des connaissances actuelles étant très limité sur ce sujet, une étude exploratoire permettrait une mise à niveau et une contextualisation de celles-ci. De plus, l'implication des organismes œuvrant dans la récupération et la revente dans la région des Laurentides, acteurs centraux de cet écosystème, serait essentielle pour combler cet écart, y ayant une place privilégiée et une contribution potentielle indispensable pour accroître la circularité de la filière textile québécoise. Le PI s'insère donc dans ce contexte où soutenir cet écosystème doit tout d'abord passer par une compréhension approfondie de celui-ci. Par la suite, il sera aisé d'établir des opportunités et des pistes d'amélioration potentielles en circularité pour les textiles postconsommation qui transitent par ces organismes ainsi que de reconnaître les facteurs qui peuvent influencer leur réalisation.

2. OBJECTIFS ET PORTÉE DU PROJET-INTERVENTION

Afin de répondre à la problématique exposée, tout en étant réaliste selon les contraintes académiques et de temps, la portée du PI a été définie comme suit. Au niveau organisationnel, le PI se limitait aux organismes impliqués dans la revente de biens de seconde main, ressourceries et organismes de bienfaisance par exemple, ainsi que certaines parties prenantes (PP) gravitant autour. Les acteurs principaux du PI seront précisément décrits à la section 3.2.2. De plus, au niveau géographique, le PI se limitait au territoire de la grande région des Laurentides.

Les objectifs du PI ont été formulés de manière à être en adéquation avec la problématique choisie et en intégrant la portée déterminée. Ainsi, l'objectif principal du PI est de dégager les opportunités pour accroître la circularité des textiles au niveau des organismes impliqués dans leur récupération et revente sur le territoire des Laurentides. Pour ce PI, ces opportunités sont définies comme étant des potentiels de circularité de diverses natures, par exemple : des changements à effectuer à l'intérieur de l'écosystème, des actions de concertation à mettre en œuvre ou de nouveaux débouchés de matières à explorer. Pour ce faire, trois objectifs spécifiques ont été sélectionnés :

- Développer une compréhension juste de l'écosystème à l'étude à travers la réalisation d'une enquête auprès de certains organismes de la récupération et revente de textiles postconsommation;
- Révéler les potentiels de circularité et définir les facteurs d'influence grâce à l'analyse d'opportunité;
- Soutenir la mise en œuvre des potentiels de circularité par la formulation de recommandations.

Dès lors, une démarche méthodologique, détaillée au chapitre suivant, a été élaborée dans le but d'atteindre ces objectifs tout en respectant les limites de la portée ainsi que celles méthodologiques, qui seront présentées à la fin de la prochaine section.

3. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DU PROJET-INTERVENTION

Plusieurs ouvrages ont été utilisés pour la création de la démarche méthodologique du PI, cependant celui intitulé *Les approches qualitatives en gestion* (Roy et Prévost, 2015) reste la référence principale. Vouloir contribuer à la compréhension d'une problématique complexe, pour ensuite repérer des pistes potentielles de résolution, implique une recherche à plusieurs niveaux, dont en contexte réel sur le terrain, ce que supporte bien la démarche proposée par Roy et Prévost. Entretenant un haut niveau de complexité qui impose souplesse et adaptation au travers de la démarche sélectionnée. (Roy et Prévost, 2015) Ainsi, la recherche-action a été le choix stratégique pour structurer la démarche méthodologique du PI, qui a trouvé « son ancrage dans l'action, dans la nécessité d'agir pour changer les choses » (Roy et Prévost, 2013).

Afin d'offrir un portrait complet et limpide de la démarche méthodologique, plusieurs thèmes seront ici abordés. Tout d'abord, le cadre conceptuel décrira brièvement la recherche-action afin de bien situer la démarche du PI, tandis que le cadre méthodologique brossera le tableau général du PI. Finalement, la stratégie de collecte sera détaillée, ainsi que celle d'analyse et de recommandation, suivie de la présentation des limites méthodologiques rencontrées.

3.1 Cadre conceptuel

Procurant une perspective globale du design de la recherche, le cadre conceptuel permet d'observer le PI dans son ensemble à travers les principes soutenant les choix méthodologiques et stratégiques de sa conception (Roy et Prévost, 2015). De ce fait, le cadre conceptuel d'une recherche-action s'appuie sur certaines prémisses. Deux d'entre elles seront présentées, étant les fondements du présent PI.

Premièrement, le rôle et la place du chercheur vis-à-vis les acteurs sont définis de manière non traditionnelle. « Dans la recherche-action, les personnes impliquées ne sont pas des sujets ou objets d'étude, mais bien des acteurs actifs dans la réalité » (Roy et Prévost, 2013). Ceux-ci deviennent des cochercheurs, tandis que le chercheur devient coacteur. Sa contribution « varie en fonction de son niveau de proximité avec le système social qu'il veut étudier et la nature de la participation des acteurs au processus de recherche » (Roy et Prévost, 2013). Le chercheur joue aussi un second rôle comme agent de changement, « [p]uisque la réalisation d'une recherche-action implique l'introduction de changements au sein du système » (Roy et Prévost, 2013). En ce qui concerne le présent PI, quelques changements initiés dès les premiers contacts ont pu être observés pour certains : une perception différente de leur rôle dans l'écosystème, une opportunité de partager leurs réflexions sur leur réalité. Bien que l'intégralité des retombées soit encore inconnue, il est possible de constater que le choix du cadre conceptuel a été opportun.

Deuxièmement, la démarche est cyclique et ouverte. Il est donc nécessaire d'adopter « une perspective systémique qui reconnaît que toutes les variables en jeu s'influencent mutuellement et simultanément dans un réseau de relations complexes » (Roy et Prévost, 2013). La figure 3.1 illustre clairement le « cycle

d'observation-analyse-action-observation-réflexion », où une réflexion critique posée à la fin de chaque cycle amène un réajustement du plan d'action proposé dans le cadre méthodologique. Pour le présent PI, cette démarche a impliqué, par exemple, des ajustements pour trouver le chemin préférentiel dans la sélection des PP. Il en est de même pour l'élaboration des procédures et outils de collecte de données primaires. La maturation des outils est très représentative de la démarche itérative appliquée au PI. La première utilisation de ceux-ci a permis d'effectuer les modifications finales, sans oublier que dans l'éventualité où ils seraient à nouveau utilisés, d'autres ajustements seraient aussi suggérés.

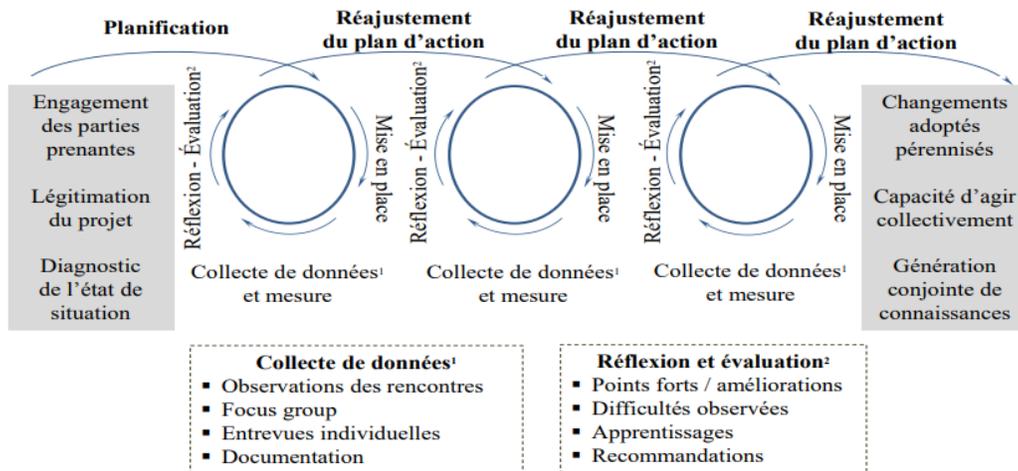


Figure 3.1 Le cycle de recherche-action (tiré de : Roy et Prévost, 2013, p. 136)

Conséquemment, le cadre méthodologique évolue « en fonction des apprentissages réalisés dans l'action et la réflexion à chacune des itérations des cycles d'investigation » (Roy et Prévost, 2013).

3.2 Cadre méthodologique

Afin d'atteindre les objectifs dévoilés au chapitre 2, un cadre méthodologique a été élaboré pour le PI. Il sera ici présenté selon les grandes étapes méthodologiques, les parties prenantes impliquées ainsi que son processus de gestion et d'assurance qualité.

3.2.1 Grandes étapes méthodologiques

Trois grandes étapes méthodologiques ont émergé de l'état actuel des connaissances de la problématique. Ainsi, une collecte de données secondaires, répartie sur environ 8 semaines, a permis d'étoffer la mise en contexte de cette dernière et de tirer des constats initiaux sur la circularité des textiles du territoire. Puis, une stratégie de collecte de données primaires, étalée sur un total de 13 semaines, a été déployée après avoir été minutieusement élaborée. Ensuite, l'analyse et l'interprétation des données se sont déroulées sur une période de 3 semaines grâce à la réalisation de l'analyse d'opportunité et la formulation de recommandations, dont leur structure et leur méthode seront exposées aux chapitres correspondants.

La figure 3.2 donne un visuel simplifié et linéaire de la démarche méthodologique.

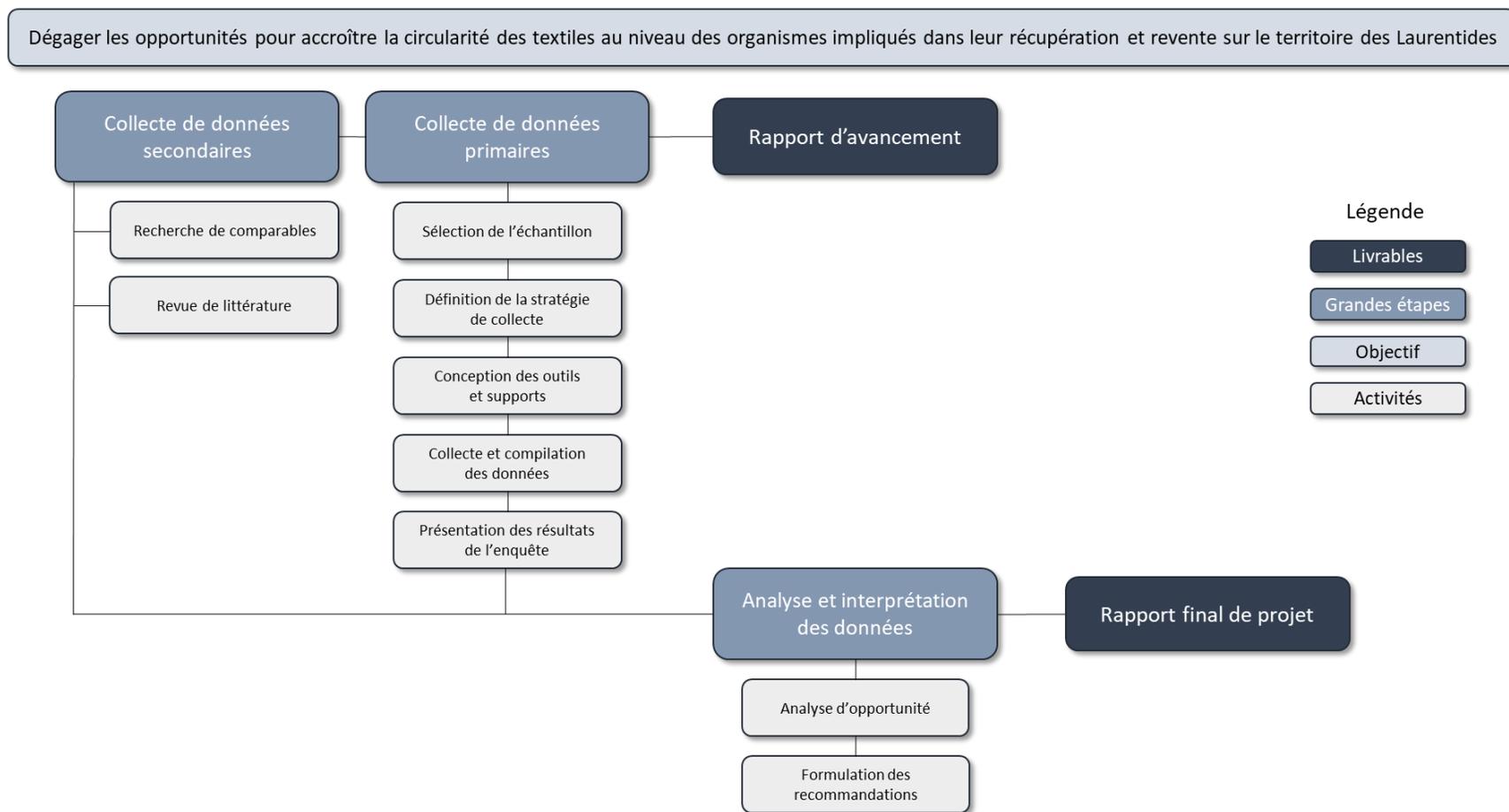


Figure 3.2 Logigramme méthodologique du projet-intervention

La démarche méthodologique proposée se scinde donc en trois grandes étapes qui permettent de répondre à l'objectif principal et de le consolider par la production du rapport final. Le rapport d'avancement a quant à lui été rédigé à mi-projet dans le but d'évaluer la progression du PI et d'effectuer les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs selon les échéanciers.

3.2.2 Parties prenantes

Le PI a nécessité de contacter, de prendre en considération ou de collaborer avec plusieurs PP. Le tableau 3.1 présente sommairement les principales PP impliquées dans le PI, ainsi que leur rôle ou statut dans celui-ci. Il exprime aussi leur niveau d'intérêt respectif dans le PI (faible, moyen ou élevé), selon une appréciation de l'autrice basée sur les rencontres et connaissances préliminaires recueillies.

Tableau 3.1 Principales parties prenantes impliquées dans le projet-intervention

Partie prenante	Leur niveau d'intérêt	Leur rôle ou statut dans le PI
Intervenants provinciaux		
RECYC-QUÉBEC	Fort	Ressource spécialisée en circularité et en GMR Collaboration sporadique
CTTÉI	Fort	Ressource spécialisée en circularité A offert le coaching d'une spécialiste
Intervenants régionaux		
CRE des Laurentides	Moyen	Ressource spécialisée du territoire
Économie sociale Laurentides (ESL)	Fort	Ressource spécialisée du territoire En contact avec plusieurs acteurs centraux
Synergie Économique Laurentides (SEL)	Moyen	Ressource spécialisée du territoire
Intervenants locaux		
Organismes de revente sur le territoire	Fort	Acteurs centraux au PI Source d'information

La première catégorie de PP est composée de ressources spécialisées en EC au Québec qui ont un fort niveau d'influence sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de circularité dans la province. Ayant aussi un fort intérêt dans le PI, les deux PP mentionnées à l'intérieur du tableau y ont contribué tout au long de sa réalisation. Pour la deuxième catégorie, ce sont des organisations régionales spécialisées en environnement, économie sociale ou écologie industrielle et EC. Leurs niveaux d'influence et d'intérêt sont variés, mais toutes s'étaient engagées à soutenir le PI en facilitant les contacts ou par un partage d'information dans la mesure de leur capacité. Elles ont aussi le potentiel de prendre en charge certaines des recommandations formulées dans le présent rapport, leurs missions étant concourantes aux objectifs du PI. Pour ce qui est des PP au niveau local, ce sont essentiellement les organismes de revente du territoire qui ont tous un fort intérêt envers le PI, dont les résultats sont très attendus pour certains d'entre eux, ayant fait partie de l'échantillonnage. D'ailleurs, voici quelques renseignements supplémentaires concernant ce dernier.

Tout d'abord, le choix de la taille de l'échantillon s'est effectué en respectant les limites méthodologiques ainsi que le principe de saturation théorique. « Selon ce principe, chaque unité d'information supplémentaire apporte un peu moins d'information nouvelle jusqu'à ce que rien de nouveau n'apparaisse » (Roy et Prévost, 2015). Ainsi, le nombre de participants requis a été évalué entre 4 et 8. De plus, le respect de la portée

géographique et organisationnelle a été prépondérant dans le choix préliminaire des organismes participant à l'enquête (OP). Dès lors, un OP devait exercer ses activités de récupération et de revente textiles dans les Laurentides et être légalement reconnu comme un organisme à but non lucratif (OBNL). Ensuite, une stratégie de représentativité a été élaborée afin de déterminer et justifier l'échantillon parmi ceux présélectionnés. Voulant obtenir des données de réalités variées, les situations organisationnelles et physiques des OP, présentées au chapitre 4, ont déterminé la sélection finale. Finalement, des négociations ont été requises pour engager dans le PI les OP ciblés, dont finalement six ont constitué l'échantillon. Pour ce faire, diverses stratégies de contact ont été déployées : courriels, appels, visites. Sans oublier la création d'un document spécifique, inspiré de la maquette d'entretien de Van der Maren (2010) : le canevas d'entretien. Ce dernier, mis à l'annexe 4, présentait en quoi leur participation pouvait soutenir l'avancement du PI tout en donnant un aperçu des données recherchées et du niveau d'implication requis.

La participation des personnes interrogées devait être autorisée par leur organisation, puisque les données collectées y étaient directement reliées. Après discussions avec la personne qui dirige la production de fin d'études, il a été décidé de leur faire signer un formulaire de consentement, afin de répondre aux exigences en matière d'éthique de recherche. Ce formulaire permettait d'informer adéquatement du contexte de la demande et stipulait que les entretiens seraient enregistrés et compilés; que la personne qui mène le projet est une personne étudiante à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke; que les informations demandées s'inscrivent dans le cadre de la rédaction d'une production de fin d'études; que le travail final serait probablement publié sur Internet; que l'information que ces personnes fourniront serait utilisée pour un compte rendu personnel, mais éventuellement cité dans le travail final.

3.2.3 Processus de gestion et d'assurance qualité

Deux outils de gestion, soit un journal de bord et un tableau de gestion détaillé, ont été créés en intégrant les concepts de fonctionnalité et d'adaptation. Remplis avec rigueur quotidiennement et hebdomadairement, ils sont venus soutenir le PI et sa démarche itérative. La structure du tableau a permis un suivi serré de l'état d'avancement des activités et, en même temps, son niveau élevé de détails a permis une grande flexibilité dans la réalisation du PI. De plus, la gestion de ce dernier a été effectuée selon les principes du cadre conceptuel d'une recherche-action, chacune des phases du cycle de gestion se déroulant de manière évolutive. Par exemple, lors de l'élaboration et de la planification, échelonnées sur un total de 16 semaines, une préenquête auprès de diverses PP a permis de réaligner la définition du PI et de ses objectifs tout en validant leur pertinence. Pour ce qui est des phases d'exécution et de fermeture, respectivement échelonnées sur 14 et 5 semaines, une réorganisation régulière des activités du calendrier a été nécessaire afin de s'adapter aux disponibilités des PP. Aussi, l'actualisation des activités et de la répartition du budget d'heures du tableau de gestion a été effectuée à mi-projet.

En ce qui concerne les principes d'assurance qualité appliqués au PI, il est à noter qu'une attention particulière a été mise sur la cohérence entre les composantes de celui-ci (p. ex. étapes, outils d'enquête). Ces composantes ont été régulièrement soumises à la critique ou la validation afin d'en assurer la rigueur et la qualité (Roy et Prévost, 2015). Par exemple, les outils et méthodes de collecte de données primaires ont été validés par au moins une personne de référence, comme le directeur de projet et une experte indépendante en circularité de l'industrie textile, Marianne-Coquelicot Mercier, dont le coaching a été offert grâce au CTTÉI. Cette expertise a aussi été investie pour la validation des résultats de l'enquête ainsi que de l'analyse et des recommandations. Le contenu relatif à l'EC et la GMR a aussi été validé par Hélène Gervais et Jérôme Cliche, tous deux agents de développement industriel chez RECYC-QUÉBEC. Au travers du présent rapport, d'autres éléments d'assurance qualité seront aussi présentés afin de démontrer la rigueur et la vigilance apportées tout au long du PI.

3.3 Stratégie de collecte

Comme expliqué précédemment, la stratégie de collecte s'est effectuée en deux temps avec la collecte de données secondaires et la collecte de données primaires. Voici un résumé de ces deux collectes.

3.3.1 Collecte de données secondaires

Tout d'abord, une revue de littérature et une recherche de comparables ont été réalisées afin d'étoffer la mise en contexte, en établissant, entre autres, un portrait du flux textile au Québec et de sa relation avec l'EC ou encore un premier état des connaissances du territoire. De plus, les données sur la circularité des textiles sur le territoire ont été investiguées par la lecture de divers documents et la collaboration sporadique avec des intervenants régionaux comme le CRE des Laurentides, SEL et ESL. Bien qu'aucune donnée contextualisée aux textiles n'était disponible ou existante concernant, par exemple, les flux de matières recyclées ou enfouies, plusieurs pistes ont été établies pour la réalisation du PI grâce à leur connaissance sur l'écosystème en place. La collecte de données secondaires s'est également effectuée par la consultation de documents rédigés par des organismes spécialisés dans leur domaine, comme le CTTÉI concernant l'EC ou RECYC-QUÉBEC pour la GMR, mais aussi en assistant à des événements propulsés par ceux-ci, telles les Assises québécoises de l'économie circulaire de 2021. Ainsi, les données recueillies sont récentes, variées et de sources reconnues afin d'être de qualité et d'offrir une vision complète et systémique.

3.3.2 Collecte de données primaires

De type exploratoire, la collecte de données primaires avait pour but de récolter des données contextualisées et factuelles pour identifier de nouvelles avenues, faire ressortir les tendances et concepts communs, décrire la réalité des organismes. Premièrement, voici un résumé des sous-étapes de cette collecte, dont un visuel de leur intégration dans la démarche globale a été offert précédemment par le logigramme méthodologique du PI, figure 3.2. Tout d'abord, une sélection judicieuse des OP a été effectuée, dont les éléments justificatifs

de l'échantillon ont été présentés à la section 3.2.2 sur les PP. Parallèlement, la stratégie de collecte de données primaires a pu être définie, étant orientée par l'avancement de la compilation des données secondaires et à l'état des connaissances établi. Cette stratégie comportait trois techniques de recherche : le questionnaire, l'entrevue individuelle semi-dirigée et l'observation terrain, accompagnées d'outils spécifiques. La conception de ces derniers a finalement permis de réaliser la collecte, suivie de la compilation des données. En plus d'établir un portrait des OP, il a été possible d'investiguer les acteurs sur le flux textile, leur réseau, leurs pratiques et défis, leurs besoins et ressources, ou encore sur leurs réussites et échecs, notamment leurs initiatives et réflexions visant à circulariser les textiles. Cette enquête a ainsi permis d'accroître la compréhension de l'écosystème à l'étude et de trouver des pistes de solution face à la problématique.

Deuxièmement, le choix de techniques de recherche appropriées, reflétant la cohérence méthodologique globale, a permis de colliger l'information désirée par triangulation des techniques de la stratégie de collecte (Roy et Prévost, 2015). Le besoin en information, les limites méthodologiques, tout comme l'échantillonnage et la gestion des PP, sont des aspects qui ont été considérés dans l'élaboration de la stratégie. En effet, un échantillon de petite taille a permis l'utilisation de questions ouvertes. Cependant, ayant un cadre de gestion serré et une disponibilité restreinte de la part des OP, les groupes de discussion ont été éliminés de la liste des techniques de collecte prévues. Celle-ci étant composée, comme mentionné précédemment, du questionnaire, de l'entrevue individuelle semi-dirigée et de l'observation terrain afin de couvrir les thématiques désirées tout en respectant le cadre de gestion. Pour chacun des OP, ces techniques ont été utilisées selon l'ordre énuméré. Ainsi, le questionnaire en ligne a été disponible simultanément pour l'ensemble des OP pendant 8 semaines, bien que les démarches de chacun n'aient pas été entamées simultanément. Les deux techniques subséquentes pouvaient être mises en œuvre lors de la réception du questionnaire dûment rempli, selon le calendrier respectif des OP, de la mi-octobre à la fin novembre.

Afin de connaître les détails de réalisation ainsi que les thématiques recherchées et questions spécifiques à chacune des techniques, deux annexes sont disponibles à la fin du présent rapport. L'annexe 5 dévoile le questionnaire en ligne qui a été complété individuellement par les OP, tandis que l'annexe 6 présente le guide d'entretien utilisé par l'étudiante lors des entrevues individuelles, effectuées en présentiel ou en virtuel, et lors des visites des locaux de chacun des OP pour l'observation terrain.

Il est à mentionner qu'un grand soin a été porté pour l'élaboration des méthodes et outils des trois techniques de collecte. Par exemple, en ce qui concerne l'entrevue semi-dirigée, de nombreuses lectures ont été nécessaires, dont trois principales (Boutin, 2018; Gauthier, 2009; Poupart, 2012), pour appuyer les choix relatifs à l'entrevue. Plus précisément, les lectures ont permis d'établir sa durée et son niveau de directivité; l'ordre et le nombre de questions; le type de données recherchées; ainsi que les techniques et la conduite de

l'entrevue. Il est aussi à noter que plusieurs discussions informelles préalables à la collecte officielle ont permis de créer un climat d'ouverture avec les OP et qu'à certaines occasions plus d'un répondant ont été interrogés pour un même OP.

3.4 Stratégie d'analyse et d'interprétation

Concernant la stratégie d'analyse et d'interprétation des données, elle se scinde en deux grandes activités, soit l'analyse d'opportunité et la formulation des recommandations qui ont été réalisées en trois temps :

1. Organiser les données recueillies et classifier les idées à l'aide d'une matrice d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) afin de faciliter l'extraction et la classification des faits saillants et caractéristiques dominantes de l'écosystème à l'étude et ainsi poser des constats.
2. Interpréter la matrice d'analyse FFOM par la mise en relation des éléments pour la construction de la base des potentiels de circularité ainsi que pour leurs facteurs d'influence.
3. Formuler des recommandations selon une structure divisée par PP et prenant en compte l'écosystème pour l'application ou la prise en charge des potentiels.

Une méthodologie détaillée sera présentée au début du chapitre de l'analyse d'opportunité afin de bien comprendre le fil conducteur entre celle-ci et la présentation des résultats de l'enquête. Dans un second temps, des précisions relatives à la formulation des recommandations seront amenées au chapitre correspondant.

3.5 Limites méthodologiques

Lors de la réalisation du PI, quatre limites méthodologiques principales ont été identifiées. En premier lieu, le cadre de gestion devait tenir compte des contraintes du cadre académique, ressources de temps et calendrier scolaire, tandis que la gestion des PP devait considérer leur intérêt et leur disponibilité à participer au PI. En effet, ces deux limites ont eu une grande influence sur les choix méthodologiques, tels la taille de l'échantillon et les techniques de collecte de données primaires, ainsi que sur l'exécution des tâches du calendrier. En deuxième lieu, deux points de vigilance concernant les limites interprétatives ont été relevés, malgré l'application de diverses techniques afin de maintenir l'objectivité recherchée. La disponibilité presque nulle de données quantitatives contextualisées précises, dans le réseau régional ou au niveau des organismes, a entraîné un niveau d'incertitude élevé pour les enjeux liés aux volumes de matières, limitant ainsi l'interprétation de certains résultats. Aussi, avec l'emploi de questions ouvertes lors de la collecte de données primaires, des nuances dans les perceptions et interprétations personnelles des participants sur leur réalité ont pu être possibles; il ne faut toutefois pas les négliger, étant porteuses d'un message fort.

Conséquemment, la mise en œuvre de la démarche méthodologique décrite à l'intérieur de ce chapitre a permis de contribuer à l'atteinte des objectifs du PI, de mieux comprendre la problématique ainsi que de trouver des pistes pour y faire face et améliorer la situation.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

La mise en contexte, au chapitre 1, a offert un portrait général de la problématique ainsi que sa contextualisation régionale. Pour sa part, le présent chapitre exposera un portrait spécifique de la vision des OP grâce aux données recueillies par le questionnaire en ligne, les entrevues individuelles semi-dirigées et l'observation terrain lors des visites des locaux. De ce fait, la présentation des résultats de l'enquête permettra de contribuer à la compréhension de l'écosystème à l'étude en décrivant le flux textile et la réalité des OP. D'ailleurs, une présentation des OP sera préalablement effectuée à celle des résultats. Par la suite, ces derniers seront dévoilés sous quatre thèmes : le flux entrant dans les organismes, le flux pour la revente, le flux sortant des organismes ainsi que les relations externes de ceux-ci.

Avant de commencer, il est important de bien cerner la vision des OP concernant la catégorie textile. Ainsi, dans le questionnaire en ligne, une sélection des sous-catégories de biens a été effectuée par chacun des six OP afin de définir cette catégorie. Tout d'abord, tous (6) incluent les vêtements et les linges de maison, tandis que cinq considèrent aussi les sacs dans la catégorie textile, et quatre les chaussures. Bien qu'aucune caractérisation n'ait été effectuée au niveau de ces sous-catégories pour connaître leur niveau d'importance en termes de quantité, tous (6) ont affirmé que la sous-catégorie des vêtements est de loin celle qui transite en plus grande importance dans leur organisme.

Aussi, pour décrire le mouvement du flux, trois termes ont été utilisés. Premièrement, le flux entrant définit les textiles qui entrent dans l'organisme et qui doivent y être triés. Deuxièmement, le flux pour la revente représente les textiles qui seront mis en vente par l'organisme. Troisièmement, le flux sortant inclut les textiles invendables et déclassés, c'est-à-dire ceux qui ne correspondent pas aux critères de vente de l'organisme, mais qui transite tout de même par elle. Les invendables sont constitués de textiles tachés ou troués par exemple, tandis que les déclassés sont ceux qui sont moins attrayants ou exceptionnels, donc vendables, mais qui n'atteignent pas les critères de sélection rigoureux de l'OP pour la revente. En plus de ces textiles, le flux sortant inclut en faible partie des invendus, c'est-à-dire les textiles qui ont passé du temps sur le plancher de vente sans toutefois trouver preneur.

Finalement, il est essentiel de rappeler que la stratégie de collecte utilisée a nécessité d'effectuer des regroupements naturels afin de colliger les données qualitatives récoltées. Ainsi, des classes de données par rapprochement des thèmes d'information ont été déterminées pour présenter et comparer les résultats.

4.1 Présentation des organismes participants

Les OP composant l'échantillon de la collecte de données primaires sont tous des OBNL, leur hiérarchie décisionnelle étant sous la gouvernance d'un conseil d'administration. Le tableau 4.1 brosse leur portrait organisationnel, dévoilant leurs différentes missions, où la valeur environnementale est parfois intégrée et dont les activités de revente sont souvent une extension des activités principales.

Tableau 4.1 Portrait organisationnel des organismes participants

Mission de l'organisme	Année de fondation	Démarrage des activités de revente	Ventes annuelles	Heures d'ouverture pour la vente	Personnel* relié aux activités de revente
Bazar les marchands de bonheur (BMB) et Bazar des Gens-d'en-Haut (BGH) du Café communautaire l'Entre-Gens					
Briser l'isolement et donner des outils aux personnes plus vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie, de favoriser l'échange, l'entraide et l'autonomie. (Café communautaire l'Entre-Gens, 2021)	1993	2006	75 000 \$	40 h	5 employés 45 bénévoles
Éclipse Atelier Ressourcerie					
La valorisation des personnes et le déploiement de leurs ressources en passant par des activités économiques reliées à l'environnement et à l'achat local. (Éclipse Atelier Ressourcerie, s. d.)	1999	2020	-	30 h	15 à 20 employés
La Fouillerie du Garde-Manger des PDH					
Fournir des services d'aide alimentaire (cueillette, transformation et distribution) et vestimentaire aux personnes dans le besoin sur le territoire de la MRC des PDH. (Garde-Manger des PDH, 2021)	1995	1999	70 000 \$	12 h	2 employés 10 bénévoles
La Maison d'Entraide de Prévost					
Contribuer physiquement et moralement au mieux-être des personnes démunies de Prévost par différents moyens comme : du dépannage alimentaire d'urgence et un soutien alimentaire hebdomadaire. (La Maison d'Entraide de Prévost, 2019)	1976	1976	205 000 \$	30 h	3 employés Plus de 40 bénévoles
La Samaritaine de Mont-Tremblant					
Contribuer à réduire la pauvreté en aidant les familles et personnes démunies ou à faibles revenus ou qui se retrouvent dans le besoin, sur une base ponctuelle. (La Samaritaine de Mont-Tremblant, 2020)	2003	2003	250 000 \$	30 h	7 employés 50 bénévoles
Recyc-Dons					
Récupérer, réemployer et recycler les biens usagés et les matières résiduelles pour répondre aux besoins environnementaux et d'inclusion sociale des collectivités et des personnes dans la MRC Thérèse-De Blainville. (Recyc-Dons, 2020)	2013	2013	569 500 \$	30 h	20 employés 50 bénévoles

*Le nombre d'employés indiqué inclut le personnel rémunéré (permanent ou temporaire, à temps plein ou partiel) relié, en totalité ou en partie, aux activités de revente.

Le tableau 4.1 permet aussi d’observer les différences organisationnelles entre les OP, comme la venue récente des activités de revente pour Éclipse Atelier Ressourcerie qui n’a pas permis d’obtenir de données concernant leurs ventes annuelles. D’ailleurs, il est à noter que Recyc-Dons et cet OP sont deux organismes de réinsertion en économie sociale. Le tableau 4.2, quant à lui, propose un portrait physique qui montre les variations dans la localisation et la taille des OP. Par exemple, les organismes ciblés exercent tous leurs activités sur le territoire à l’étude, mais n’œuvrent pas dans les mêmes municipalités et sont soit éloignés, soit au cœur de grands centres.

Tableau 4.2 Portrait physique des organismes participants

Organisme	MRC	Municipalité	Situation géographique	Statut d’occupation	Surface totale
BMB et BGH du Café communautaire l’Entre-Gens	PDH	Sainte-Adèle	Centre-ville	Propriétaire (BMB) et locataire (BGH)	3 600 pi ²
Éclipse Atelier Ressourcerie	RDN	Saint-Jérôme	Centre-ville	Propriétaire (siège social) et locataire	12 500 pi ²
La Fouillerie du Garde-Manger des PDH	PDH	Sainte-Adèle, Morin-Heights	Éloignée	Propriétaire (siège social) et locataire	-
La Maison d’Entraide de Prévost	RDN	Prévost	Centre-ville	Propriétaire	22 250 pi ²
La Samaritaine de Mont-Tremblant	Laurentides	Mont-Tremblant	Éloignée	Propriétaire	20 000 pi ²
Recyc-Dons	Thérèse-De Blainville	Sainte-Anne-des-Plaines	Centre-ville	Propriétaire	13 600 pi ²

4.2 Flux entrant dans les organismes

La connaissance de la provenance du flux entrant peut contribuer à mettre en lumière des pistes visant l’augmentation du flux de revente et, par le fait même, la diminution de celui sortant. Il sera donc question ici des dons, de leur passage au triage et des problématiques qui y sont associées.

4.2.1 Les dons

Afin de connaître la provenance des dons remis aux OP, ces derniers avaient quatre choix de réponses. Tous (6) ont sélectionné les citoyens comme étant les donateurs principaux. Aussi, quatre ont répondu recevoir des dons des ICI, tandis que seulement un affirme en acquérir par l’écocentre qui dessert son territoire. Aucun d’entre eux ne reçoit des dons de la part de d’autres services municipaux ou n’a inscrit d’autres possibilités avec l’option Autres dans le questionnaire en ligne. En ce qui concerne les moyens d’entrée des textiles, cinq choix de réponses étaient disponibles, en plus de l’option Autres. La figure 4.1 à la page suivante propose un visuel des réponses collectées.

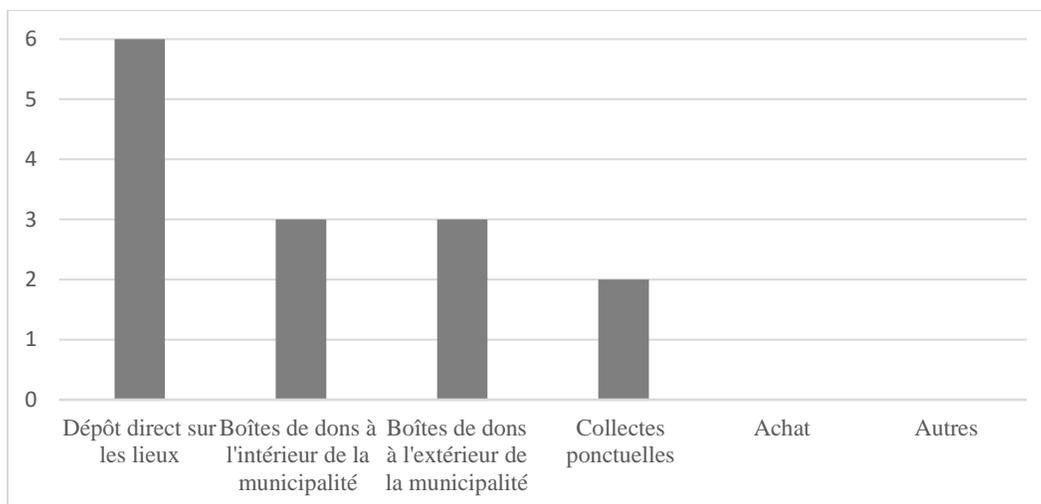


Figure 4.1 Nombre d'organismes pour chacun des moyens d'entrée des textiles

Tous (6) reçoivent des dons directement sur leur lieu d'activités; la moitié (3) possèdent des boîtes de dons, à l'intérieur et à l'extérieur de leur municipalité; le tiers (2) effectuent des collectes ponctuelles; aucun n'effectue d'achat ou n'a inscrit d'autres possibilités avec l'option Autres dans le questionnaire en ligne. Les OP utilisant les boîtes de dons à l'extérieur de leur lieu d'activités doivent instaurer un système de collecte qui nécessite des ressources supplémentaires, tel un camion et un conducteur. Ces OP ont tous (3) mentionné que la qualité des dons y est inférieure comparativement à celle des dons reçus en main propre. Un phénomène semblable est aussi observé de la part des six OP, où il est observé que la qualité des dons diminue lorsque ceux-ci ne sont pas effectués en main propre. Ainsi, les organismes tentent de recevoir les dons sur leurs heures d'ouverture, cependant les donateurs ne suivent pas tous les consignes. Cet élément sera d'ailleurs approfondi dans les problématiques associées.

4.2.2 Activités de triage

Les installations et méthodes de collecte et de triage s'adaptent à la réalité physique et organisationnelle de chacun des OP. Elles sont donc parfois semblables, parfois divergentes et distinctes, comme avec un nombre de stations de tri variant de 1 à 4. Ces stations, ou postes de travail, sont, selon les OP, plus ou moins adaptés à la tâche. Pour certains, un espace de travail organisé avec un éclairage de qualité permet une inspection minutieuse des textiles, tandis que pour d'autres avoir accès à leur périmètre de travail est en soi un enjeu de sécurité. En effet, la collecte et le triage sont des activités de durs labeurs qui requièrent plusieurs manipulations physiques et sollicitent très souvent une force qui n'est pas partagée par tout le personnel. Tous les OP (6) ont en commun la division du triage en plusieurs étapes. Ils ont aussi tous (6) du personnel dédié à la collecte et au triage, ce dernier étant l'activité nécessitant le nombre le plus élevé de personnel dans tout le processus. Les consignes données au personnel sont variables, pouvant être formelles dans un document (1) ou transmises verbalement entre collègues (6).

Voici le chemin standard d'un textile, sans toutefois donner les détails spécifiques à sa réalisation, comme le nombre de stations traversées ou le moment d'étiquetage le cas échéant.

1. Pré-tri : une catégorisation des dons par types de biens, souvent effectuée lors de la réception des dons. Les matières inopportunes trouvées, comme des produits d'hygiène souillés, sont immédiatement éliminées. Afin de réduire les risques de contamination, il en est de même pour les textiles insalubres, malodorants, mouillés, souillés de peinture ou ayant de la moisissure.
2. Catégorisation : les textiles sont classés par catégories, par exemple : linges de maison, sacs, vêtements femme, homme ou enfant.
3. Triage : les textiles sont catégorisés selon les critères de qualité minimum instaurés par l'organisme, où les invendables sont rejetés. Les pièces déclassées sont aussi triées selon les voies possibles du flux sortant qui seront expliquées plus loin.
4. Inspection : certains textiles sont sélectionnés selon les critères de qualité supérieure instaurés par l'organisme, afin d'être vendus selon les stratégies de vente établies pour cette catégorie.
5. Nettoyage : certains OP nettoient, par exemple, quelques pièces de valeur qui ne pourraient pas être vendues sans cette étape. Un OP passe systématiquement à la vapeur, ou au nettoyage et cirage pour les bottes et chaussures, tout ce qui sera mis sur le plancher de vente.

Une attention particulière est donc mise pour offrir à la clientèle des textiles en bonne condition et susceptibles d'être achetés une fois mis en vente.

4.2.3 Problématiques associées au flux entrant

Plusieurs problématiques ont été abordées par les six OP et documentées par la collecte de données. Elles sont ici regroupées en deux grandes thématiques.

Surabondance des dons et manque de ressources pour y faire face

Il a été observé par presque tous les OP (5) une augmentation de la quantité des dons reçus au fil des ans; le sixième ayant seulement une année d'activité à son actif, il ne peut donc pas avoir noté de différence. Les dons s'accumulent rapidement et sont souvent mal disposés par les donateurs qui ne savent plus où les mettre. Cela impose un accroissement du travail à effectuer de la part de tout le personnel, en plus du besoin grandissant d'espace d'entreposage pour les dons en attente de passer au triage. Une réorganisation des installations est aussi nécessaire et engendre souvent des coûts supplémentaires, et ce, sans recevoir un soutien supplémentaire de la part des instances gouvernementales. Malgré le fait que ces besoins sont vécus par tous, la divergence de réalité physique et organisationnelle implique que chacun vit différemment les contraintes dues au manque de ressources. Un OP a dû réduire de moitié ses heures d'ouverture à la vente, afin d'effectuer le tri sur le plancher de vente, avec des installations précaires, puisque ses espaces de travail sont ensevelis sous les dons qui ne cessent d'affluer.

Tous les OP (6) ont à cœur le bien-être de leur personnel, la reconnaissance de leur travail et croient à la force du travail d'équipe. Bien que la volonté d'offrir un lieu et des conditions de travail agréables et sécuritaires soit présente, le manque de ressources impose aussi des restrictions dans leur mise en place. Cela influence directement le recrutement du personnel, déjà difficile à maintenir. Effectuer des changements dans les processus ou la réalisation du travail peut être vécu difficilement par certains, surtout par des bénévoles de longue date habitués à une routine et souvent aux capacités physiques limitées.

Baisse de la qualité des dons et variabilité dans les motivations et comportements des donateurs

La baisse de la qualité des dons est une problématique qui transforme le travail de revente de biens de seconde main en un travail de GMR. Cette problématique majeure est issue de plusieurs variables. Bien qu'une d'entre elles soit les habitudes et choix de consommation de la population, cette variable ne sera pas détaillée ici puisqu'elle a déjà été examinée dans la mise en contexte. Elle est cependant reliée par un phénomène colligé par les six OP, soit une variation dans la quantité et la qualité des dons suivant les changements de saisons et la période de déménagement. De ce fait, les dons affluent en surabondance et sont de moindre qualité, les gens voulant se départir rapidement de leurs biens sans se préoccuper de savoir si ceux-ci peuvent être acceptés par l'organisme. Ce décalage entre la réalité des organismes et celle des donateurs est aussi observable tout au long de l'année, souvent au grand désespoir des OP qui ne savent plus, malgré leurs nombreux essais, comment faire passer leurs messages afin qu'ils puissent fonctionner adéquatement. Un exemple maintes fois mentionné est les dons laissés à un endroit inapproprié qui finissent directement à l'enfouissement, ayant été dégradés par du vandalisme ou simplement ayant subi les intempéries.

Par ailleurs, la mentalité des donateurs est difficile à cerner, car plusieurs prennent le temps de s'assurer de donner des biens propres et de qualité, tandis que d'autres ne veulent que s'en débarrasser. Plusieurs veulent aussi donner au suivant sans comprendre le travail à accomplir, ni la réalité des bénéficiaires qui méritent d'être traités dans la dignité. D'autres se refusent simplement de mettre aux ordures leurs biens brisés, créant ainsi un achalandage accru des dons inappropriés aux organismes. Voulant bien faire, ils ne font qu'alourdir le travail des organismes qui ne sont pas structurés pour effectuer, à leurs frais, la GMR des résidents.

4.3 Flux pour la revente

Après avoir traversé les étapes de triage, les textiles sélectionnés sont prêts pour la vente. Connaître les activités et stratégies reliées à la revente peut orienter sur des pistes pour accroître l'économie de seconde main des textiles, et ainsi procurer un roulement de la marchandise dans les OP permettant d'élever les revenus de vente, de diminuer l'accumulation des dons ainsi que le flux sortant.

4.3.1 Activités de revente

Comme pour les activités de triage, les activités de revente s'adaptent à la réalité physique et organisationnelle de chacun des OP et du personnel dédié qui y est affecté. Cependant, une nouvelle variable entre en jeu : la clientèle. Pour les six OP, l'expérience client est fondamentale pour le déroulement de leurs activités de revente. Tout en étant pris avec des contraintes, comme la disponibilité du personnel et la division des infrastructures, les OP cherchent tous (6) à offrir une expérience client de qualité avec un souci premier de la propreté des locaux. De plus, des efforts sont déployés pour une présentation et des stratégies réfléchies, avec un horaire adapté à leur clientèle respective. Tous (6) acceptent différents modes de paiement, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Dans le passé, un OP a déjà offert les services d'une couturière, mais, bien que ces services étaient appréciés et rapportaient quelques revenus supplémentaires, cette offre a dû prendre fin à la suite du départ de la bénévole.

4.3.2 Stratégies reliées à la revente

Premièrement, les OP ont été questionnés à propos de leurs stratégies de vente. Celles-ci ont été regroupées en trois catégories. L'examen de ces stratégies de revente aide à mieux cerner la clientèle déjà desservie et à déceler les potentiels pour l'attraction de nouvelles clientèles. Il permet aussi de voir les processus mis en place pour varier l'offre, ce qui est vigoureusement recherché par les consommateurs autant dans l'usagé que dans le neuf, afin d'augmenter les ventes et écouler la marchandise.

Type de classement sur le plancher de vente

Les six OP classent les textiles par sous-catégorie (p. ex. chaussures, linges de maison, vêtements), puis par genre et ensuite par type (p. ex. chandails pour femme, à manches longues). Certains OP classent aussi par couleur et/ou par grandeur. Chacun organise son plancher de vente selon ses priorités et les demandes de sa clientèle. Comme les lignes suivantes l'expliqueront, la définition des prix peut aussi être une variable considérée pour l'organisation du plancher.

Détermination des prix

La détermination des prix est une stratégie appliquée de manière variée, comme positionner les articles plus dispendieux différemment sur le plancher, avec un présentoir spécifique (4), un coin boutique (1) ou encore les mettre simplement plus en évidence (4). Un OP organise ses locaux afin d'offrir d'un côté un comptoir familial avec des prix uniformes et de l'autre une friperie dont toutes les pièces sont étiquetées avec un prix unique. D'ailleurs, deux OP utilisent un système d'étiquetage systématique sur tous leurs biens, tandis que les quatre autres utilisent l'étiquetage, ou un système similaire, seulement pour les pièces plus dispendieuses.

Aussi, trois OP stipulent qu'offrir une gamme de prix variés permet de satisfaire et de rejoindre une plus vaste clientèle, répondant ainsi à la diversité des besoins et des portefeuilles. De plus, ils ont noté qu'il est

plus avantageux pour eux de mettre en vente les articles de plus grande qualité et en excellente condition à un prix plus élevé, car sinon, au même prix que les morceaux « ordinaires », les articles d'exception étaient achetés en premier et la marchandise ordinaire n'était pas écoulée.

Rotation de la marchandise

Le système choisi pour suivre la rotation de la marchandise sur le plancher est très variable. Qu'il soit systématique (2) ou partiel (1), les OP utilisant un système d'étiquetage élaboré, indiquant la période de la mise en marché, bénéficient d'un avantage en donnant des informations précises et accessibles pour tous. L'autre système de rotation utilisé chez quatre OP, partiellement chez celui qui utilise le système d'étiquetage pour le côté friperie, est basé sur la connaissance de la marchandise par les bénévoles. Dans tous les cas, à toutes les trois ou quatre semaines, une rotation est effectuée afin d'offrir des nouveautés à la clientèle. Ces invendus sont inclus dans le flux sortant, puisqu'ils ont été invendables pour leur clientèle respective. Cependant, pour tous les OP (6), cette quantité est minime, mettant à pied d'œuvre des stratégies de vente adaptées à leur clientèle. Voici quelques exemples :

- Avoir des présentoirs spécifiques pour l'écoulement de la marchandise qui est à 50 % de rabais;
- Faire des ventes périodiquement, par exemple tous les deuxièmes jeudis du mois;
- Faire des ventes au sac qui sont remplies par les clients, par exemple 8 \$ pour un sac d'épicerie;
- Faire des ventes surprises, par exemple à 0,50 \$ le morceau, 3 pour 1 ou 30 % de rabais, qui correspondent à un surplus;
- Faire des ventes thématiques ou saisonnières, comme dans les magasins traditionnels;
- Ou, au contraire, vendre de tout à l'année, éliminant l'entreposage requis du point précédent.

Chacun de ces exemples ont leurs avantages et inconvénients qui influencent le choix des organismes. Ces derniers font des essais, s'inspirent de l'extérieur et innovent à leur manière pour répondre à leur réalité unique, qui est aussi constamment en changement.

4.3.3 Problématiques associées à la revente

Encore une fois, les réponses et commentaires des six OP ont été regroupés sous deux grandes problématiques pour illustrer celles associées à la revente des textiles.

Surabondance de la marchandise et manque d'espace

Malgré le fait que plusieurs stratégies sont déployées pour écouler la marchandise, les dons entrent plus vite que les textiles sont vendus, puisque pour la mise en vente d'une seule pièce beaucoup de ressources sont nécessaires, et ce, sans garantir son acquisition par la clientèle. À l'instar du flux entrant, le flux de revente a un besoin grandissant d'espace d'entreposage, que ce soit pour les dons en attente d'espace sur le plancher de vente ou pour les OP (5) qui entreposent en vue des ventes saisonnières et thématiques.

Fossé culturel entre les donateurs et la clientèle

Comme décrit dans la mise en contexte, la mentalité des consommateurs à l'égard de leurs habitudes de consommation est variable et leur vision en évolution, ainsi l'économie de seconde main prend de l'ampleur. Pourtant, un fossé existe encore entre l'action de donner aux organismes et de consommer dans ces mêmes lieux. Pour plusieurs cela pénaliserait les plus démunis, tandis que pour d'autres, manipuler et porter des produits usagés les envahit d'un dédain. Les bénéfices apportés aux organismes et leur communauté en participant à cette économie sont fortement méconnus et insoupçonnés de ceux encore indécis ou réfractaires. Néanmoins, une marche reste à franchir pour ces clients potentiels, convoités par les organismes sans avoir encore réussi à tous les rallier de cette manière à leur cause.

4.4 Flux sortant des organismes

Il est important de rappeler que le flux sortant sont les textiles invendus, invendables ou déclassés, c'est-à-dire ceux qui ne correspondent pas aux critères d'achat de la clientèle ou de vente de l'organisme, mais qui transitent tout de même par elle. L'examen de ce flux permet de trouver des pistes pour augmenter le réemploi à l'extérieur des organisations ou toutes autres stratégies de l'EC qui permettraient de détourner les textiles de l'enfouissement ou d'accroître la circularité des solutions déjà en place.

4.4.1 Le mouvement du flux textile

Le tableau 4.3 ci-dessous expose quelques données quantitatives récoltées sur les trois phases du mouvement du flux textile. Il est à noter que seul l'organisme Recyc-Dons caractérise les biens entrants dans son organisation et donc seules ses réponses, provenant du bilan de l'année 2019, sont de source exacte (Recyc-Dons, 2020). Pour les autres, les informations sont des approximations. Cependant, Recyc-Dons et Éclipse Atelier Ressourcerie auraient pu fournir des données sur le nombre d'articles vendus si nécessaire.

Tableau 4.3 Mouvement du flux textile dans les organismes selon les participants

Organisme	Flux entrant	Flux pour la revente	Flux sortant
BMB et BGH du Café communautaire l'Entre-Gens	58 tonnes métriques*	inconnu	inconnu
Éclipse Atelier Ressourcerie	29 tonnes métriques*	inconnu	inconnu
La Fouillerie du Garde-Manger des PDH	inconnu	inconnu	inconnu
La Maison d'Entraide de Prévost	inconnu	inconnu	inconnu
La Samaritaine de Mont-Tremblant	inconnu	inconnu	40 % à 50 % du flux entrant
Recyc-Dons	81 tonnes métriques	38 % du flux entrant	62 % du flux entrant
Moyenne	-	-	59 % du flux entrant

*Calculs nécessaires effectués afin d'harmoniser des unités de mesure, mais basés sur des approximations.

Malgré le niveau élevé d’incertitude dû au faible taux de données recueillies, une moyenne pour le flux sortant a été calculée, tandis que le flux de revente n’a pu obtenir une moyenne convenable. Toutefois, le tableau 4.3 montre qu’un très fort pourcentage de textiles, soit près de 60 % du flux entrant en moyenne, finissent dans le flux sortant et que donc, nonobstant les efforts et ressources déployés, seulement 40 % du flux entrant seraient revendus par les OP. Le tableau met aussi en évidence le fait que très peu de données sont recueillies par les organismes, et ce, pour de multiples raisons dont plusieurs ont été présentées dans les sections précédentes. De plus, aucun des OP n’a effectué de caractérisation spécifique de ses textiles, peu importe la phase du mouvement. Dès lors, n’ayant aucune donnée précise disponible, il a été impossible de décrire ou de quantifier les matières constituant les flux.

En ce qui concerne le flux sortant, deux chemins principaux sont empruntés : les revendeurs et l’enfouissement direct. Le terme direct est employé, car il représente la proportion de textile qui passe directement des mains des OP à l’enfouissement. Aussi, bien que le terme recycleur ait été utilisé lors de la collecte de données primaires afin que le concept soit facilement compris par les OP, le terme revendeur a été désigné pour représenter les organisations, privées ou non, qui collectent une fraction du flux sortant des OP. En effet, le terme recycleur est souvent utilisé incorrectement, puisque les textiles récupérés ne sont pas présentement destinés au recyclage. Cela porte à confusion dans l’esprit de certains OP (4), qui croient à tort contribuer au recyclage des textiles ou que les textiles envoyés sont systématiquement détournés de l’enfouissement.

Le tableau 4.4 brosse un portrait des chemins empruntés par le flux sortant. Il permet de visualiser qu’une plus grande proportion de textile sort par le chemin des revendeurs avec une moyenne de 35 %.

Tableau 4.4 Chemins du flux sortant selon les organismes participants

Organisme	Revendeurs	Enfouissement
BMB et BGH du Café communautaire l’Entre-Gens	33% du flux entrant	inconnu
Éclipse Atelier Ressourcerie	20 % à 25 % du flux entrant	inconnu mais minime
La Fouillerie du Garde-Manger des PDH	25 % du flux entrant	inconnu
La Maison d’Entraide de Prévost	inconnu	inconnu mais minime
La Samaritaine de Mont-Tremblant	40 % à 50 % du flux entrant	10 % à 20 % du flux entrant
Recyc-Dons	55 % du flux entrant	7 % du flux entrant
Moyenne selon les OP	35 % du flux entrant	11 % du flux entrant

À l’instar de la moyenne du flux sortant, celle du flux allant vers l’enfouissement a un niveau élevé d’incertitude. Néanmoins, il est important de ne pas négliger la proportion allant à l’enfouissement, car, même si le pourcentage est incertain, cela reste significatif en matière absolue et correspond à une grande quantité de textile compte tenu de la quantité transitée au sein des OP. De plus, les efforts pour gérer les flux destinés à l’enfouissement ne sont pas insignifiants et le soutien des municipalités dans ce domaine est varié. En effet, deux OP, en vertu d’ententes particulières avec leur municipalité respective, doivent utiliser hebdomadairement des véhicules personnels afin d’acheminer ce flux à l’écocentre d’où ils seront menés à l’enfouissement, n’ayant pas les infrastructures ou services nécessaires sur place. En ce qui concerne le flux sortant avec les revendeurs, le tableau 4.5 présente les principaux avec qui les OP font affaire.

Tableau 4.5 Principaux revendeurs pour gérer le flux sortant des organismes participants

Organisme	Entraide diabétique	Ekotex	Philtex	Renaissance
BMB et BGH du Café communautaire l’Entre-Gens	X		X	
Éclipse Atelier Ressourcerie		X	X	
La Fouillerie du Garde-Manger des PDH	X			
La Maison d’Entraide de Prévost			X	
La Samaritaine de Mont-Tremblant			X	
Recyc-Dons				X
Total	2	1	4	1

Cinq des OP ont dit faire, ou avoir fait, affaire en moindre proportion avec d’autres revendeurs privés. Tous (6) font des dons à d’autres organismes selon les demandes et ententes avec leur milieu.

Les modalités des contrats diffèrent selon les revendeurs, mais aussi selon les OP pour un même revendeur. La situation géographique est une variable considérée pour la fréquence de ramassage, cependant le contenu du flux est de plus grande importance pour ce qui est du prix offert. Par exemple, un sac poubelle standard peut se vendre aux revendeurs : 0,50 \$ pour du vrac non trié; 1 \$ pour du trié mais composé d’invendables pour les OP; 4 \$ pour du trié mais composé de surplus qui auraient été vendables par les OP. Les installations de ramassage sont aussi différentes selon la réalité physique des OP, comme avec la disponibilité de leurs espaces intérieurs et extérieurs ainsi qu’avec les règlements municipaux de leur lieu d’opération. Dès lors, il est possible de voir chez les OP des boîtes de ramassage extérieures, des remorques, mais aussi des amoncellements de sacs en attente de partir.

4.4.2 Problématiques associées au flux sortant

Il est possible de regrouper les éléments énoncés lors de la collecte de données sous deux grandes problématiques qui concernent les six OP face au flux sortant au regard de la surabondance de ces textiles.

Dépendance envers les revendeurs

Qu'ils soient revendeurs, récupérateurs, recycleurs ou autres, les OP en sont tous dépendants face à la gestion de leur flux sortant s'ils veulent éviter l'enfouissement direct. Quelque fois même découragés par la surabondance des textiles sortants, les OP recherchent des partenariats fiables qui offrent un service régulier et efficace. Un autre point à souligner est le manque de transparence des revendeurs face à l'utilisation des textiles acquis. Les OP n'ont pas accès à leurs données et ne connaissent donc pas dans quelle proportion ils seront réemployés, transformés ou valorisés en énergie au Québec, revendus à l'étranger ou simplement éliminés dans un autre territoire.

Manque de possibilités et de débouchés

Beaucoup d'efforts sont déployés afin de trouver de nouvelles possibilités de partenariats pour varier la sortie du flux et ainsi diminuer leur dépendance envers les revendeurs. Tous (6) déplorent le manque de débouchés, mais aussi de connaissances et de mise en lien éventuel. Plusieurs initiatives sont mises en œuvre, par le développement interne ou des partenariats, pour des activités en lien avec des textiles, comme des ateliers de confection. Cependant, elles sont souvent coûteuses en ressources, surtout de temps et d'espace, et aussi sporadiques. De plus, plusieurs OP (5) font ou ont déjà fait de la vente de guenilles, mais cela représente toujours un faible taux de récupération. Finalement, deux OP ont manifesté le désir de développer sur place des débouchés, dont un d'entre eux possède déjà les infrastructures et les connaissances pour la confection textile, qui fait partie intégrante de l'organisme pour ses autres activités.

4.5 Relations externes

Le dernier thème abordé par la présentation des résultats de l'enquête est les relations externes qui sont établies entre les OP et leur milieu. Cette investigation permet de mieux situer les OP dans l'écosystème à l'étude, mais aussi de connaître les liens existants, ou potentiels, qui pourraient servir de leviers à l'amélioration de cet écosystème et à la mise en œuvre d'opportunités en circularité.

4.5.1 Réseau et partenariat

Les six OP ont affirmé que leur réussite est fondée sur le travail d'équipe. Équipe à l'interne bien entendu, mais aussi à l'externe avec leurs partenaires et le réseau qu'ils ont su respectivement développer. La communauté, qui est au cœur de la mission des six OP, est là pour bénéficier de leurs services, mais aussi pour les soutenir avec la donation. De plus, les organismes communautaires s'entraident régulièrement. Notamment, les OP font fréquemment des dons pour des situations d'urgence, offrent des biens pour soutenir des activités, signent des partenariats pour augmenter leur achalandage tout en fournissant des

services à rabais. Ces organismes reçoivent aussi le soutien de leur municipalité et de plusieurs ICI à proximité pour leurs volets d'aide alimentaire, mais bien peu, pour la plupart, en ce qui concerne leurs activités en lien avec la revente de biens usagés.

La notion de concurrence est aussi à examiner. Entre eux, les organismes communautaires éliminent la compétition et veulent bâtir une offre complémentaire afin de desservir au mieux les communautés. Ils ne considèrent pas non plus les commerces de vente de biens neufs comme des compétiteurs, souhaitant maintenir les bonnes ententes pour la donation ponctuelle ou récurrente de certains.

4.5.2 Stratégies de communication

L'application de stratégies de communication et de marketing est extrêmement inégale. Tous (6) misent sur un affichage extérieur pour augmenter leur visibilité ou leur contact avec la population, mais les activités sur Internet varient selon le niveau de connaissances du personnel et les ressources disponibles. Ils possèdent tous (6) un site Web qui requiert des mises à jour fréquentes de l'information, pas nécessairement effectuées, et dont les activités de revente ne sont pas toujours valorisées. Pour certains OP (3) elles sont souvent irrégulières, ou presque inexistantes, tandis que pour les autres (3) un investissement est porté sur les réseaux sociaux comme *Facebook*, où une présence constante est nécessaire pour espérer rejoindre et influencer l'auditoire. Cette plateforme est régulièrement utilisée par deux OP pour leur marketing et annoncer les spéciaux. Cependant, la présence de la majorité consiste essentiellement à transmettre de l'information, comme un rappel de leurs heures d'ouverture, mais le contenu des publications peut aussi viser des objectifs distincts : maintenir le contact avec la clientèle; éduquer sur les bons comportements en GMR; démontrer les bénéfices de leurs activités dans la communauté. Beaucoup d'efforts sont déployés chez tous (6) les OP, mais séparément, afin d'améliorer la transmission, en qualité et en contenu, des messages.

4.5.3 Problématiques associées aux relations externes

Bien qu'à petite échelle les OP évoluent à l'intérieur de contextes différents, ils vivent tous (6) des problématiques similaires, même pour les relations externes.

Manque de reconnaissance

La méconnaissance à l'externe du travail accompli et de son ampleur entraîne une dévalorisation de l'économie de seconde main, en plus d'un désintérêt de l'effort à fournir pour du soutien. Pour la mise en vente d'une seule pièce textile, d'innombrables ressources cachées ont été nécessaires. Les nombreux autres items qui l'accompagnaient ont dû passer par les mêmes étapes jusqu'à être déclassés, d'où leurs routes se sont séparées. En fait, c'est la pièce vendue qui requiert le moins de ressources, puisque les autres traverseront les processus de GMR instaurés à l'interne. À ce propos, et bien que la GMR résidentielle soit de responsabilité municipale, le travail en GMR effectué par les OP est souvent disproportionné par rapport

au soutien municipal, qui est minimal. Les autorités municipales ne connaissant pas, ou ne reconnaissant pas, l'existence d'un transfert des matières résiduelles résidentielles vers les OP sous forme de dons.

Manque de concertation et de soutien

Comme mentionné précédemment, il est laborieux pour les six OP de faire passer l'information sur les comportements adéquats en ce qui concerne la donation. Il en est de même pour la reconnaissance de leur travail ainsi que de leurs besoins en ressources. Que ce soit au niveau des citoyens donateurs ou des instances gouvernementales, le manque d'uniformité dans les informations transmises et dans le soutien apporté est une problématique transversale qui entretient ces enjeux de communication. Selon les OP, la méconnaissance de l'écosystème, de la réalité quotidienne et des besoins réels, éloigne les PP au lieu de créer une vision commune. Le financement sporadique et la collaboration éphémère sont improductifs, car la situation nécessite du financement permanent et une collaboration profonde de toutes les PP qui gravitent autour des OP pour développer une concertation constructive et efficace. D'ailleurs, une ouverture est présente chez les six OP pour une réflexion ou une mise en commun afin d'établir des solutions.

Ainsi, l'enquête a permis d'extraire plusieurs informations critiques, enjeux et tendances afin de saisir et décrire la réalité des OP pour mieux la comprendre. La surabondance des dons de piètre qualité requière une grande quantité de ressources, en effort, en temps et en espace. Cependant, elle diminue les gains et augmente les coûts de gestion en congestionnant les flux au triage et en augmentant les flux sortants. Bien que peu de données sur les flux textiles sont disponibles, amenant ainsi un niveau d'incertitude élevé, la proportion de textiles sortant atteint près de 60 % des donations. Cette quantité significative signale ainsi que la problématique est bien réelle, et ce, malgré les innombrables efforts et ressources déployés par les OP, le flux entrant excédant le flux de revente pour une même période.

5. ANALYSE D'OPPORTUNITÉ

Dans ce chapitre, une brève description de la méthode d'analyse et d'interprétation utilisée sera tout d'abord présentée. Ensuite, l'analyse FFOM de l'écosystème à l'étude sera dévoilée, puis les potentiels de circularité révélés et leurs facteurs d'influence seront exposés.

5.1 Description de la méthode d'analyse et d'interprétation

L'analyse et l'interprétation des données recueillies ont été réalisées grâce à une analyse d'opportunité. Plus précisément, une analyse FFOM centrée sur l'écosystème à l'étude a permis de mettre en lumière, par exemple, les maillons faibles ou manquants, les actions et débouchés potentiels pour la circularité des textiles. Cette stratégie d'analyse permet d'avoir une vision micro et macro conjointe des éléments positifs et négatifs de l'écosystème, c'est-à-dire une vision à l'interne des organismes, les forces et faiblesses, ainsi qu'à l'externe dans leur environnement, soit les opportunités et les menaces. Elle permet aussi de mettre en relation ces éléments pour trouver des pistes pour la résolution de la problématique et l'atteinte des objectifs.

C'est par l'interprétation de la matrice d'analyse FFOM qu'il a été possible de révéler les potentiels de circularité et d'en définir les facteurs d'influence. La méthode d'interprétation utilisée a été inspirée par le schéma d'interprétation de la matrice introduit à l'annexe 7. Ce schéma est présenté par l'Agence de la transition écologique (ADEME) dans son guide pour l'élaboration et la mise en œuvre de « programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés » (PLPDMA) (ADEME, 2018). Cet accompagnement vise le développement de plans d'action territoriaux transversaux pour éviter la production de déchets et réduire le gaspillage par la prévention et le réemploi. Ainsi, les différents questionnements proposés dans le guide montrent un haut niveau de flexibilité afin de s'adapter à diverses situations territoriales. De plus, il est ici tout indiqué puisqu'il a été conçu dans une optique d'intégration de stratégies en EC. (ADEME, 2018)

5.2 Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

L'analyse FFOM se fonde principalement sur les résultats de la collecte de données primaires présentés à l'intérieur du précédent chapitre, mais elle prend aussi en compte les données secondaires qui se retrouvent en mise en contexte. Le tableau 5.1 à la page suivante expose la matrice FFOM de l'écosystème à l'étude.

Tableau 5.1 Matrice FFOM de l'écosystème à l'étude

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • À l'écoute de sa clientèle, tel qu'offrir de la variété et maintenir la propreté des lieux • Besoins et problèmes semblables des organismes • Capacité d'adaptation des organismes • Désir d'impact sur les individus pour ensuite générer des impacts dans la communauté • Esprit d'équipe développé et rigueur de travail • Grande quantité d'organismes sur le territoire avec des offres complémentaires • Ouverture des organismes à collaborer pour trouver des solutions et un partage des acquis • Présence de la matière textile en continu • Reconnaissance à l'interne du travail effectué par le personnel • Réseau en place et désir d'implication de la communauté • Savoir-faire développé en récupération et revente contextualisé à la clientèle • Valeurs environnementales et sociales présentes 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % des dons ne sont pas revendus, dont plus de 10 % vont directement à l'enfouissement • Besoin d'accompagnement pour passer à une étape supérieure; optimiser les efforts • Congestion des flux au tri • Dépendances envers les revendeurs pour le flux sortant, malgré leur faible transparence • Manque d'uniformité dans les messages envoyés aux citoyens ou aux autres acteurs • Manque de données sur les flux • Manque de ressources et d'espace pour faire face à la surabondance des dons • Perte de rentabilité présentement vu les ressources déployées par rapport aux gains • Potentiel en communication des nouvelles technologies inexploité • Savoir-faire inégal en vente, en marketing, en communication • Transmission déficiente des informations aux citoyens
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Activité au cœur des intentions politiques d'implanter l'EC au Québec • Changements des habitudes de consommation vers une consommation plus responsable • Comportements et attitudes favorables des citoyens en regard au 3RV-E • Désir de la clientèle pour de la marchandise renouvelée • Désir de la population d'être bien informée concernant la GMR • Inspiration potentielle basée sur la différence dans les fonctionnements et les compétences • Financement possible pour des projets en EC • Possibilité de mise en place pour d'autres stratégies de circularité • Potentiel d'achat présent • Présence de différentes communautés pour un soutien spécialisé : EC, éducation, etc. • Recherche et développement déjà entamé pour le recyclage des textiles au Québec • Rentabilité de l'économie de seconde main possible avec l'optimisation du système • Retombées environnementales potentielles • Sensibilité accrue face aux enjeux environnementaux dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence de l'achat en ligne à faible coût et des nouveautés de l'industrie de la mode • Diminution de la qualité des donations • Disparité de la GMR et de la réglementation des territoires • Financement et collaboration sporadiques ou temporaires; disparité des soutiens • Matières résiduelles du résidentiel transitent par les organismes à travers les donations • Méconnaissance des citoyens des impacts de la qualité des dons • Méconnaissance des citoyens des retombées en participant à l'économie locale de seconde main • Méconnaissance des instances gouvernementales de la réalité des organismes et de leurs besoins pour accomplir leur travail • Piètre qualité des biens provenant de la mode éphémère, limitant leur revente • Surconsommation répandue • Valorisation du potentiel du gisement textile à l'extérieur du territoire • Variabilité dans la volonté des donateurs • Vaste étendue du territoire et densité de la population variable

La matrice d'analyse FFOM ci-dessus a permis de dégager les caractéristiques dominantes de l'écosystème des organismes de récupération et de revente (ORR) des Laurentides, menant ainsi à certains constats concordant à accentuer la circularité des textiles :

- Potentiel dans le soutien des changements des habitudes de consommation vers l'économie de seconde main afin d'augmenter le flux de revente et ainsi diminuer la gestion du flux sortant.
- Conservation prolongée des textiles sur le territoire afin de bénéficier de leur valorisation, par l'optimisation de la stratégie de don et revente ainsi que par d'autres stratégies de circularité (p. ex. consommation responsable, économie collaborative, entretien et réparation, location).
- Volonté de trouver un moyen de rentabiliser et optimiser les efforts et les ressources déployés, mais les activités doivent être financièrement pérennes.
- Volonté aussi de travailler en commun, mais il y a peu, ou pas, de ressources à l'interne pour investir ou coordonner des actions collectives sur le territoire.
- Besoin de développer une communication permanente et efficace avec les PP gravitant autour des organismes, autant avec les citoyens donateurs ou la clientèle qu'avec les instances gouvernementales locales.
- Plusieurs des organismes ne sont ni spécialistes en vente, marketing ou communication, ni en récupération ou GMR. Leurs ressources sont concentrées sur la mission première qui n'inclut pas nécessairement les éléments précédents.

Ces constats prépondérants ont influencé le ciblage des potentiels de circularité et de leurs facteurs d'influence, présentés dans les pages suivantes.

5.3 Potentiels de circularité

Les potentiels de circularité révélés sont des opportunités pour accroître la circularité des textiles sur le territoire tout en visant l'amélioration de l'écosystème. Fondée sur l'interprétation de la matrice FFOM, leur création est aussi inspirée des nombreuses lectures effectuées sur le sujet. Par exemple, des recommandations ont été émises concernant la réduction des textiles enfouis pour la Ville de Vancouver et elles incluaient : la bonification des moyens pour disposer des textiles; le soutien des boucles au niveau régional; le développement de l'éducation sur les modes de consommation et de leurs impacts (Smart Prosperity Institute, 2018). Trois opportunités sont proposées ici comme pistes permettant d'atteindre le but recherché : l'éducation des PP externes; la mutualisation des efforts déployés par les ORR; la centralisation de la matière excédentaire.

5.3.1 Éducation des parties prenantes externes

L'éducation des PP peut amener moult avantages, surtout lorsque le message est clair, pertinent et ciblé. De ce fait, deux groupes principaux sont proposés : les instances gouvernementales locales et la communauté.

Premièrement, il est important d'éduquer les instances gouvernementales locales, et ce, de manière continue, puisque les situations évoluent et qu'une communication ininterrompue amène à tisser des liens professionnels basés sur une réalité commune. Dans le même ordre d'idées, cela permettrait de contrer leur méconnaissance de l'écosystème à l'étude, qui se voit amplifiée par l'irrégularité des intentions et la mouvance des élus conduites par le système électoral en place. Une connaissance et une compréhension appropriées de la réalité et des besoins des ORR faciliterait leur mobilisation et contribuerait à l'apport d'un soutien accru et plus adéquat de la part des instances gouvernementales locales. De plus, leur éducation est primordiale en ce qui concerne le travail de GMR exécuté ainsi que les coûts et les défis associés, comme le manque d'espace et d'infrastructure. Le phénomène de transfert des matières résiduelles résidentielles vers les ORR sous forme de dons est un enjeu qui devrait concerner de près toutes les instances gouvernementales locales. Elles sont responsables de leur gestion et devraient endosser leurs coûts de gestion si ces mêmes matières étaient disposées en bordure de rue pour la collecte sélective résidentielle. Ainsi, un travail d'éducation est souhaitable pour cette PP afin de recevoir un soutien juste et équitable. Ce dernier permettrait l'amélioration significative de plusieurs éléments, comme une GMR adaptée et efficace pour détourner au maximum les textiles de l'enfouissement sans compromettre les ressources des ORR.

Deuxièmement, l'éducation de la communauté est un point pivot pour accroître la circularité des textiles sur le territoire tout en visant l'amélioration de l'écosystème. Nonobstant la multitude de thématiques qui pourraient être abordées, deux thèmes principaux ont été ciblés. En premier lieu, l'éducation à la consommation responsable est un incontournable, entre autres, en faisant la promotion de l'économie de seconde main et de ses bénéfices pour la communauté (p. ex. support et réinvestissement local) et en général (p. ex. préservation des écosystèmes). Espérant ainsi profiter de l'engagement des donateurs, qui ont tous le potentiel de faire partie de la clientèle, et de transférer le pouvoir d'achat du neuf vers l'usagé, puisque les quantités collectées par les ORR excèdent présentement la demande. L'éducation à la consommation responsable pourrait également inclure la promotion des autres stratégies de circularité décrites antérieurement afin de permettre, entre autres, de réduire cet excédent collecté tout en augmentant la qualité des biens reçus. En deuxième lieu, l'éducation sur la donation est un autre incontournable. En effet, collecter des donations de meilleure qualité (p. ex. propres et déposées correctement sur les lieux de collecte pour ne pas être détériorées) permettrait de réduire le travail effectué en GMR ainsi que d'augmenter le flux de revente et de diminuer le flux sortant, et donc, entre autres, de diminuer l'enfouissement des textiles et de ses impacts environnementaux. Ainsi, éduquer clairement la communauté sur les conséquences négatives des dons de piètre qualité contribuerait à les résorber. Cependant, cela doit aussi s'accompagner d'une éducation sur les bons comportements à adopter afin d'éliminer les doutes et de créer des liens de confiance ainsi qu'un sentiment d'appartenance. De plus, l'éducation à la donation peut être une occasion de travailler

en concertation avec les instances municipales locales qui effectuent déjà souvent de la sensibilisation dans leur communauté au niveau de la GMR.

Soutenue ou réalisée par tous les acteurs du territoire, l'éducation peut se trouver sous différentes formes : communication et contact direct avec les citoyens dans les ORR; portes ouvertes des ORR pour inviter tous les acteurs de la communauté; création de plateformes virtuelles d'information; atelier de réparation ou de création de vêtements et accessoires dans les institutions scolaires; table de concertation avec les représentants régionaux et municipaux, etc. De plus, l'emploi de canaux variés est habituellement nécessaire pour faire passer et ancrer les messages, puisque les connaissances et motivations individuelles sont, elles, variées et qu'il importe d'en tenir compte pour effectuer du marketing social efficace (RECYC-QUÉBEC, 2021b).

5.3.2 Mutualisation des efforts déployés par les organismes de récupération et de revente

Tout d'abord, la mutualisation des efforts des ORR pourrait soutenir l'éducation des PP. En effet, une communication et une identité visuelle harmonisées et uniformisées sur le territoire agrandiraient son pouvoir d'atteinte et son efficience. Par exemple, l'utilisation de pictogrammes communs sur les lieux de collecte envoie un message simple, fort et clair, car elle facilite la transmission de l'information sur la donation à travers le territoire. De plus, elle élimine plusieurs ambiguïtés de compréhension possibles lors de la lecture des instructions qui peuvent être d'origines diverses : information noyée dans la surabondance des messages, information désuète, barrière de langue, analphabétisation, manque de temps, désintérêt, etc. D'ailleurs, l'utilisation d'un style de communication homogène, comme les pictogrammes uniformisés, fait partie intégrante des moyens mis en place par l'organisme français responsable de la filière des TLC (Comité Maillage de la filière des TLC usagés, 2018).

Un autre aspect de la mutualisation des efforts réside dans la force de la mise en commun afin d'atteindre le même but, pour contrer le dépassement des coûts de gestion, les faibles retombées ainsi que les ressources dissipées et le travail en silo. Ainsi, cette collaboration permettrait, entre autres, de trouver et d'appliquer des solutions pérennes en s'inspirant des collaborateurs ou d'initiatives d'ailleurs à l'égard de la disproportion de la quantité de ressources déployées comparativement à la quantité de matières se retrouvant dans le flux de revente.

5.3.3 Centralisation de la matière excédentaire

Cette opportunité requiert la participation d'une tierce partie responsable ou d'une mobilisation plus importante des ORR, puisque la centralisation de la matière excédentaire, c'est-à-dire les flux sortants des ORR, pourrait prendre la forme d'un nouveau centre de tri de textiles sur le territoire. Voici quelques-uns des éléments les plus pertinents à propos de cette proposition :

- Rétention du gisement et développement de son potentiel à l'intérieur du territoire (p. ex. viser une nouvelle clientèle avec un centre de liquidation, des friperies éphémères) qui permettent une redistribution des gains dans la communauté et aux ORR participants;
- Élimination des intermédiaires pour la revente ou pour effectuer des dons ciblés (p. ex. dans des communautés présentement non desservies) et ainsi augmenter la transparence de la destination finale des flux sortants et diminuer les transports inutiles de matières;
- Indépendance accrue envers les récupérateurs actuels et le système en place, avec la possibilité de renégocier des ententes avec certains pour le transport par exemple;
- Concentration du gisement pouvant amener le développement de nouvelles ententes pour sa pleine valorisation, tout en s'assurant, grâce au triage, de la hiérarchisation des stratégies appliquées au flux sortant avant d'en rediriger une partie vers d'autres débouchés;
- Capacité accrue de caractérisation du gisement afin d'utiliser la ressource à son plein potentiel pour le développement de nouveaux débouchés directement sur place et, ayant atteint une masse critique intéressante, par l'augmentation de son potentiel de recyclabilité;
- Potentiel d'accueillir les textiles résidentiels postconsommation qui ne transitent pas par les ORR, comme ceux déposés dans les écocentres, ainsi que les textiles provenant des ICI, comme les surplus d'inventaire, afin d'augmenter la masse critique détournée de l'enfouissement.

La détermination de la localisation du centre de tri nécessiterait une étude spécifique à ce sujet, en incluant par exemple la proximité des organismes fortement engagés dans son fonctionnement, le cas échéant, ainsi que celle de la main-d'œuvre et de la clientèle potentielle.

Subséquemment, les trois opportunités exposées représentent de forts potentiels de circularité pour l'application des objectifs de l'EC, présentés en mise en contexte, et ainsi accroître la circularité des textiles sur le territoire.

5.4 Facteurs d'influence

Bien que les potentiels de circularité soient maintenant révélés, il demeure essentiel de définir leurs différents facteurs d'influence à considérer lors de leur élaboration et mise en œuvre. Dès lors, quatre freins et cinq leviers prédominants ont été identifiés comme facteurs d'influence susceptibles de les affecter.

5.4.1 Freins

Les principaux freins à la réalisation des potentiels de circularité présentés sont : la disparité dans la gouvernance locale et régionale; la déficience des soutiens de la part des PP externes; la carence en communication externe chez plusieurs organismes; les ressources internes limitées. Voici les points principaux de chacun d'eux.

Disparité dans la gouvernance locale et régionale

La divergence des services en GMR à travers le territoire est un frein, renforcée par l'absence de la notion d'EC dans la majorité des PGMR des Laurentides. Dans son essai, Côté étaye que la disparité régionale de l'information, c'est-à-dire qui diffère selon la localisation, est un des facteurs qui creusent l'écart entre la parole et l'action citoyenne en ce qui concerne la consommation et le tri à la source (Côté, 2021). De plus,

« [l']absence d'harmonisation des politiques entre les ordres de gouvernement et au sein d'un même ordre ou entre les parties prenantes peut créer des encouragements contradictoires ou pervers en ce qui concerne l'efficacité des ressources et l'EC. » (Conseil des académies canadiennes, 2021)

Déficience des soutiens de la part des parties prenantes externes

Le manque et la disparité des soutiens apportés pour du financement ou une collaboration, par exemple, peuvent entraîner un sentiment d'insécurité et un essoufflement chez les ORR. En constante réflexion sur l'optimisation de leur mode de fonctionnement ou sur la résolution de problèmes, les ORR se trouvent souvent dans l'impasse. L'irrégularité et l'insuffisance des soutiens trouvent racine, en partie, dans l'ignorance ou la méconnaissance des PP externes sur la réalité et les besoins des ORR.

Carence en communication externe chez plusieurs organismes

La communication externe faisant partie intégrante du potentiel d'éducation des PP externes, sans exclure sa nécessité pour la réalisation des deux autres potentiels présentés, il est primordial que chacun des ORR prenne conscience de son niveau réel d'habileté en la matière afin de miser sur ses forces et de pallier ses faiblesses. Aussi, étant fréquemment relié aux connaissances d'une seule personne, pouvant même être bénévole, la transmission et la pérennisation de ce savoir-faire doivent être considérées.

Ressources internes limitées

Comme pour la communication externe, les compétences et connaissances spécialisées sont généralement détenues par une quantité limitée de personnes, voire une seule. Les capacités globales des ORR sont ainsi facilement fragilisées. De plus, déjà à court de ressources pour accomplir leur mission ainsi que leurs activités de récupération et de revente, les ORR, malgré la présence de volonté, pourraient être aisément dépassés par les événements en ajoutant du nouveau contenu à leur calendrier de réalisation.

5.4.2 Leviers

D'un autre côté, l'accomplissement des potentiels de circularité bénéficie de cinq leviers : la pertinence économique; la pertinence environnementale; l'amélioration des comportements et attitudes de la population face à la GMR; la volonté de partage et de collaboration chez les organismes; le potentiel de support externe.

Pertinence économique

L'économie de seconde main est très lucrative, comme décrit dans la mise en contexte, et le gisement est disponible, étant déjà sur le territoire et, qui plus est, déjà en possession des ORR. Sans oublier le potentiel de création de valeur en développant une nouvelle offre avec, entre autres, la revente dans les lieux mal desservis du territoire et les communautés autochtones éloignées, la revente dans un centre de liquidation sur place pour les produits déclassés ou la transformation en nouveaux produits de la matière en fin de vie.

Pertinence environnementale

La réalisation des potentiels de circularité contribuerait à de nombreuses retombées environnementales potentielles avec, sans être exhaustif, la réduction de la consommation des matières vierges, des émissions de gaz à effet de serre (GES), des matières résiduelles éliminées, des externalités négatives, ainsi que l'amélioration de la préservation des écosystèmes. (Conseil du Patronat du Québec et al., 2018; FEM, 2016).

Amélioration des comportements et attitudes de la population face à la gestion des matières résiduelles

Selon une étude de RECYC-QUÉBEC, une tendance globale de la population à vouloir agir dans un esprit de durabilité l'incite à adopter des comportements en lien avec les 3RV-E de manière de plus en plus ancrée dans ses habitudes quotidiennes en GMR, comme la réduction à la source, de réemploi ou de réparation. Toujours selon cette étude, la population désire bien faire, mais elle a besoin d'instructions claires et d'infrastructures disponibles. (RECYC-QUÉBEC, 2021b)

Volonté de partage et de collaboration chez les organismes

L'esprit collaboratif est un des ingrédients *sine qua non* chez les OBNL. Le partage de connaissances et le décroisement des bonnes pratiques pourront contrer l'essoufflement du travail en silo vers des objectifs similaires. Leurs caractères uniques et leurs offres complémentaires pourront être source d'inspiration et de soutien réciproque face au manque de ressources pour la résolution de leurs problèmes et pour combler leurs besoins. De plus, une collaboration interrégionale pourrait aussi être envisagée, notamment pour le partage des bonnes pratiques.

Potentiel de support externe

La région des Laurentides bénéficie de la présence active d'organismes de support spécialisés dans divers domaines, dont en environnement, développement économique, économie sociale et éducation. Des ressources sont aussi présentes au niveau provincial, en EC ou pour du financement par exemple. Comme avec l'appel de propositions de RECYC-QUÉBEC visant le développement de débouchés de matières ciblées, dont le textile fait partie (RECYC-QUÉBEC, s. d.a).

Ainsi, l'analyse d'opportunité a révélé certains potentiels de circularité dans l'écosystème à l'étude et d'en définir les facteurs d'influence. Néanmoins, leur élaboration et leur mise en œuvre nécessitent une prise de position de la part des ORR et d'autres acteurs en périphérie, ce dont il sera question au prochain chapitre.

6. RECOMMANDATIONS

La formulation des recommandations pour le soutien des potentiels de circularité présentés précédemment sera l'objet du dernier chapitre de ce rapport. Ces recommandations découlent d'un processus rigoureux de recherche d'information et de sources supplémentaires afin de les étayer avec pertinence et réalisme. La démarche est également fondée sur les résultats de l'analyse d'opportunité. Les recommandations visent à mettre en lumière les acteurs les plus appropriés à impliquer tout en leur offrant des pistes et moyens d'action pour y arriver. De plus, dans le but de faciliter l'appui des opportunités par les différents acteurs, elles sont structurées de manière à cibler ceux appelés à leur prise en charge. Ainsi, trois types d'acteurs seront sollicités : les ORR, les intervenants régionaux ainsi que les instances gouvernementales locales et régionales.

6.1 Pour les organismes de récupération et de revente du territoire

Il est recommandé pour les ORR de trouver la forme collaborative la plus adéquate qui répondra à leurs besoins pour réaliser les potentiels de circularité, tout en considérant les limites de l'écosystème. Cette action collective peut passer par diverses configurations telles un projet d'économie sociale, un regroupement ou une coopérative régionale. L'élément central de cette mise en commun est la mutualisation des efforts et des ressources. Selon le CTTÉI, « [d]ans une mutualisation, les participants partagent et tirent le meilleur parti de leurs ressources en coordonnant leur gestion et leurs besoins » (CTTÉI, 2013). Cependant, certains défis sont à prévoir.

« La concertation des parties intéressées est certainement le meilleur moyen de les surmonter, mais il n'est pas toujours simple de réunir ces parties et d'élaborer un plan où les intérêts de toutes sont défendus. À cette étape, l'assistance d'un tiers impartial peut aider à implanter efficacement des mutualisations efficaces [...]. » (CTTÉI, 2013)

Étant plus aisé de soutenir un projet que plusieurs séparément, les organismes de support du territoire d'horizons variés seraient plus enclins à se mobiliser pour un projet structurant et rassembleur d'un écosystème collaboratif multiacteurs sur le territoire. Selon le degré d'application des potentiels de circularité proposés au chapitre précédent, des opportunités de financement disponible en EC seraient, à première vue, applicables.

6.2 Pour les intervenants régionaux

Tout d'abord, de manière générale, les intervenants régionaux sont les organismes de développement économique, les représentants politiques ainsi que les organismes environnementaux et sociaux du territoire (CTTÉI, 2013). Aussi, il est important de mentionner que les intervenants régionaux interpellés ici ne se limitent pas aux organismes antérieurement nommés dans le rapport, c'est-à-dire le CRE des Laurentides, ESL et SEL, bien que ceux-ci soient fortement à considérer. Ainsi, pour la région, des organisations comme

la Société d'aide au développement des collectivités des Laurentides et la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides pourraient aussi être interpellées.

Il est recommandé que les intervenants régionaux, selon leur expertise respective, soutiennent les ORR dans la mise en œuvre de leur action collective recommandée précédemment, et ce, dès l'amorce de la réflexion. Ils ont les compétences pour faciliter les partenariats et la mise en réseau ainsi que de transmettre et de partager l'information entre les acteurs pour accélérer la transition (Conseil des académies canadiennes, 2021). Ils peuvent aussi fournir des conseils et animer des ateliers de cocréation dans le but d'amener les ORR vers une vision et une stratégie à long terme afin de pérenniser leur action collective (Réseau entreprise et développement durable, 2015).

Il est recommandé que les intervenants régionaux approfondissent l'acquisition de connaissances concernant la circularité des textiles postconsommation sur le territoire par trois actions principales. Premièrement, par la caractérisation du flux textile afin de trouver ou de participer à de nouveaux débouchés, comme le recyclage, qui d'ailleurs impliquent une division du flux par sous-catégories, puisque la majorité des sacs et des chaussures ne comportent pas véritablement de textile potentiellement recyclable. Deuxièmement, par l'inventaire des actions circulaires existantes du territoire afin de pouvoir les mettre en valeur et d'en faire la promotion ainsi que par la consultation des autres acteurs, comme les citoyens, afin de favoriser leur mobilisation vers la transition. En effet, l'amélioration de l'accès à l'information et au savoir facilite la collaboration des acteurs (Environnement et Changement climatique Canada, 2021). Troisièmement, par l'investigation sur le flux textile préconsommation (p. ex. chutes de production et surplus de magasin) et postconsommation autre que résidentiel (p. ex. hôtels et hôpitaux) afin d'avoir un portrait complet et d'éventuellement stimuler des partenariats pour une valorisation commune du gisement présent sur le territoire.

6.3 Pour les instances gouvernementales locales et régionales

Il est recommandé que les instances gouvernementales locales et régionales s'impliquent au travers des deux recommandations attribuées à prime abord aux intervenants régionaux. Leur engagement basé sur une prise de conscience de la réalité des ORR est crucial dans le soutien direct accordé pour répondre aux besoins des organismes. Leur engagement y est aussi essentiel pour la coordination des stratégies visant à accroître la circularité du territoire (EPSON et al., 2016).

Il est finalement recommandé que les instances gouvernementales locales et régionales coordonnent leurs politiques et plans de GMR afin de faciliter la transition vers une EC et ainsi contribuer au déploiement des opportunités de circularité ciblées. L'exécution de la GMR étant de juridiction municipale, les instances gouvernementales locales ont le pouvoir d'être plus ambitieuses que le minimum prescrit et donc d'inclure des objectifs structurant le milieu pour la gestion des textiles. Une harmonisation de leurs services et des

informations transmises à la population doit aussi être effectuée afin d'être régulièrement mises à jour et de réellement correspondre à la réalité des ORR. De plus, elles doivent assumer leur pleine responsabilité envers les ORR concernant le travail en GMR accompli, et ce, avec permanence et constance. En allégeant, par exemple, leur fardeau par des compensations financières.

Les recommandations émises dans ce rapport se concentrent principalement sur les données que le PI a permis de collecter et d'analyser. Néanmoins, il est suggéré de poser un regard systémique pour appliquer des solutions novatrices qui permettront de dépasser les objectifs de départ. Afin d'accroître la circularité des textiles au niveau des ORR sur le territoire des Laurentides, les décisions et actions relatives à l'atteinte de cet objectif doivent inévitablement être effectuées à différentes échelles, et ce, dans un esprit collaboratif et concerté. Par exemple, l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route régionale en EC pour la filière textile permettrait d'appuyer les opportunités dégagées dans le présent rapport. Elle permettrait aussi de coordonner des démarches optimisées vers la transition de la filière textile dans un modèle circulaire, comme illustré à l'annexe 8. D'ailleurs, selon un rapport des UNEP, pour créer une chaîne de valeur circulaire et durable pour la filière textile, trois actions sont prioritaires : changer les habitudes de consommation; développer une gouvernance plus forte; accroître la collaboration et le financement (UNEP, 2020). Ainsi, les instances gouvernementales des paliers supérieurs ne sont pas à négliger. Notamment au niveau provincial avec RECYC-QUÉBEC, pouvant soutenir le développement de débouchés et la communication auprès des citoyens, mais aussi d'autres ministères, tel le ministère de l'Économie et de l'Innovation, qui offrent différents programmes applicables selon les aspects intégrés aux projets soumis. Finalement, une réflexion globale visant des changements d'envergure doit aussi s'accélérer afin de supporter adéquatement la transition du système à l'échelle provinciale. À l'instar du gouvernement français, le principe de la responsabilité élargie des producteurs pourrait s'appliquer également à la filière textile québécoise (Ministère de la Transition écologique, 2022). Cette solution possède le potentiel de financer, de structurer et d'outiller le système à travers cette transition et vers une optimisation pérenne.

CONCLUSION

Ancré dans une économie linéaire, le système établi de la filière textile a de multiples impacts sociaux et environnementaux négatifs, et ce, tout au long de la vie des produits (FEM, 2017; UNEP, 2020). Bien que le don et la revente existent depuis longtemps, la surconsommation vestimentaire vient surcharger le système établi des organismes impliqués dans la récupération et la revente de biens de seconde main. Ce débordement de matière entraîne moult problématiques auxquelles les organismes doivent faire face.

Ainsi, ce PI a été réalisé afin de dégager les opportunités pour accroître la circularité des textiles au niveau de ces organismes dans les Laurentides. Pour y parvenir, une compréhension juste de l'écosystème à l'étude a été développée à travers des collectes de données secondaires et primaires, la dernière impliquant une enquête auprès de certains organismes. La présentation des résultats a d'ailleurs mis en lumière plusieurs problématiques communes aux ORR du territoire. Par exemple, selon les OP, seulement 40% du flux entrant se dirige vers le flux de revente, et ce, malgré les innombrables efforts et ressources déployés par ceux-ci. Ensuite, l'analyse d'opportunité a révélé les potentiels de circularité de l'écosystème et a permis d'en définir les facteurs d'influence. Ainsi, quatre freins et cinq leviers ont été identifiés pour la mise en œuvre des potentiels suivants : l'éducation des PP externes, la mutualisation des efforts par les ORR et la centralisation de la matière excédentaire. Dans le but de soutenir ces opportunités, des recommandations ont ensuite été formulées selon leur prise en charge par les différents acteurs. Notamment, un appui structurant de la part des intervenants régionaux et des instances gouvernementales locales et régionales est primordial afin de soutenir adéquatement les ORR dans leurs actions visant l'amélioration de l'écosystème et de sa circularité au niveau des textiles. Conséquemment, tous les objectifs du PI ont été atteints.

Toutefois, il est à noter que certaines limites méthodologiques rencontrées, comme l'échéancier serré relié au cadre académique et la disponibilité des OP, ont influencé la stratégie de collecte de données primaires. De plus, la quantité presque nulle de données quantitatives contextualisées ainsi que les nuances dans les perceptions et interprétations personnelles des participants ont été des limites interprétatives à considérer. De ce fait, il serait opportun d'approfondir le sujet en poursuivant la recherche sur les flux et en validant les pistes avec d'autres ORR et acteurs du territoire grâce à des techniques facilitant la compilation et l'analyse des données. En plus de déconstruire les limites de la présente démarche exploratoire, il serait aussi possible de réaliser un diagnostic territorial et de circularité visant, entre autres, la collecte de données quantitatives précises sur les flux en circulation.

En terminant, le présent rapport mise sur la transférabilité de ce PI à d'autres territoires ainsi que sur le partage du savoir généré, tout en considérant que plusieurs éléments soulevés sont aussi applicables aux autres biens collectés par les ORR, transcendant ainsi la filière textile pour optimiser leur écosystème et globalement accroître la circularité de la région des Laurentides.

RÉFÉRENCES

- 211 Grand Montréal. (s. d.). [Liste de recherche]. <https://www.211qc.ca/recherche?cat-id=4&ignoreServe=true&place=Mont-Tremblant,%20QC,%20Canada&field11=Laurentides&sort=proximity&lat=46.1184616&lng=-74.5961852&zoom=9&staticTTR=&target=>
- Agence de la transition écologique (ADEME). (2018). *Élaborer et conduire avec succès un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)*. http://accac.eu/REOM/Docs/Guide_PLPDMA_complet.pdf
- Assemblée nationale du Québec. (2021). *Projet de loi n° 103 : Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif*. https://www.cqde.org/wp-content/uploads/2021/11/texte_pl103.pdf
- Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif* (2^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). (2022). *Rapport d'enquête et d'audience publique n° 364 - L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*. <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/rapports/>
- Café communautaire l'Entre-Gens. (2021). *Rapport annuel 2019-2020*. https://lentregens.org/Rapport%20annuel%202019ME_NE_3.pdf
- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). (2013). *Création d'une symbiose industrielle*. <https://www.quebeccirculaire.org/data/sources/users/11/creation-dune-symbiose-industrielle.pdf>
- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). (2018). *Préprojet MUTREC : cartographie des textiles résiduels québécois*. (Rapport de projet, numéro de rapport : 2016-2017/313). http://mutrec.synergiequebec.ca/wp-content/uploads/2019/03/MUTREC_Rapport-preprojet_final_public.pdf#page=7
- Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). (2020). *Circularité de l'industrie textile au Québec : des débouchés pour les mal-aimés*. <http://www.CTTÉI.com/un-rapport-pour-la-circularite-des-textiles-au-quebec/>
- Cézar, F. et Mourad, M. (2019). *Panorama sur la notion de sobriété : définitions, mises en œuvre, enjeux - Synthèse*. <https://librairie.ademe.fr/cadic/491/synthese-etat-lieux-notion-sobriete-2019.pdf?modal=false>
- Champagne St-Arnaud, V., Alexandre, M., Ducharme, M.-È., Lalloz, C., Poitras, P. et Daignault, P. (2020). *Baromètre de l'action climatique 2020 : disposition des Québécois et des Québécoises envers les défis climatiques*. Laboratoire de l'action climatique. https://static.lpcdn.ca/fichiers/html/4452/9186D_Barometre_2020_F.PDF
- Champagne St-Arnaud, V., Lalloz, C., Alexandre, M., Daignault, P. et Poitras, P. (2021). *Baromètre de l'action climatique 2021 : disposition des Québécois et des Québécoises envers les défis climatiques*. Laboratoire de l'action climatique. https://unpointcinq.ca/wp-content/uploads/2021/12/Barometre2021_Web.pdf
- Cipriani, J.-P. (2019, 6 mars). Qu'est-ce qui cloche dans nos vêtements? *L'Actualité*. <https://lactualite.com/societe/quest-ce-qui-cloche-dans-nos-vetements/>
- Circle Economy et RECYC-QUÉBEC. (2021). *Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite-fr.pdf>

- Comité Maillage de la filière des TLC usagés. (2018). *Les TLC usagés sur mon territoire : mon guide pratique*. https://refashion.fr/pro/sites/default/files/actualites/GuidePratique-CT_EcoTLC-2018_PaP.pdf
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). (s. d.). Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). <https://cmm.qc.ca/planification/plan-metropolitain-de-gestion-des-matieres-residuelles-pmgmr/>
- Conseil des académies canadiennes. (2021). *Un tournant décisif*. Le comité d'experts sur l'économie circulaire au Canada. https://www.rapports-cac.ca/wp-content/uploads/2021/11/Un-tournant-decisif_digital.pdf
- Conseil du Patronat du Québec, Conseil Patronal de l'Environnement du Québec et Éco Entreprises Québec. (2018). *Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts économiques*. <https://www.cpq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/economie-circulaire-au-quebec.pdf>
- Conseil régional de développement social des Laurentides. (s. d.). <https://www.crdsl.com/>
- Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides. (s. d.). À propos. <https://crelaurentides.org/accueil/a-propos>
- Corporation de développement communautaire RDN et Regroupement des comptoirs d'entraide RDN. (2017). *Étude pour la mise en valeur des vêtements, textiles et accessoires mode usagés*.
- Côté, B. (2021). *Analyse des stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des matières récupérées du secteur résidentiel*. (Essai de maîtrise). Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qc, Canada.
- Daignault-Leclerc, L. (2019). *Pour une garde-robe responsable*. Les Éditions La Presse.
- Deloitte. (s. d.). Mode responsable : le guide pour agir. <https://www2.deloitte.com/fr/fr/pages/sustainability-services/articles/mode-responsable-le-guide-pour-agir.html>
- Développement durable Rivière du Nord. (s. d.). Écocentres MRC de La Rivière-du-Nord. <https://www.ecocentresrdn.org/>
- Durif, F., Arcand, M. et Connolly, M. (2019). *Des valeurs en évolution au sein de l'économie canadienne : le 5^e indice Kijiji de l'économie de seconde main - 2019*. https://www.kijiji.ca/carrefourkijiji/app/uploads/2019/10/Kijiji-Index-Report-2019_FR_final_pages-1-1_compressed.pdf
- Éclipse Atelier Ressourcerie. (s. d.). <https://friperie-eclipse.business.site/>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2021). *Amérique du Nord circulaire : accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone prospère et résiliente*. https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/circular-economy/north-america-paper/WCEF-Circular-North-America_Report_2021_FR.pdf
- ESPON, Interact, Interreg Europe et URBACT. (2016). *Pathways to a circular economy in cities and regions: A policy brief addressed to policy makers from European cities and regions*. https://www.espon.eu/sites/default/files/attachments/Policy_brief_on_Circular_economy_FINAL_0.pdf
- Fashion Revolution. (2020). *Why we still need a fashion revolution*. https://issuu.com/fashionrevolution/docs/fr_whitepaper_2020_digital_singlepages

- Fashion Takes Action. (2021). *Feasibility Study of Textile Recycling in Canada*.
<https://fashiontakesaction.com/wp-content/uploads/2021/06/FTA-A-Feasibility-Study-of-Textile-Recycling-in-Canada-EN-June-17-2021.pdf>
- Fondation Ellen MacArthur (FEM). (2016). *Vers une économie circulaire : arguments économiques pour une transition accélérée*.
https://archive.ellenmacarthurfoundation.org/assets/downloads/Executive_summary_FR_10-5-16.pdf
- Fondation Ellen MacArthur (FEM). (2017). *A new textiles economy: Redesigning fashion's future*.
<https://emf.thirdlight.com/link/2axvc7eob8zx-za4ule/@/preview/1?o>
- Garde-Manger des Pays-d'en-Haut. (2021). *Rapport annuel 2020-2021*.
- Gauthier, B. (2009). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5^e éd.). Les Presses de l'Université du Québec
- Groupe de travail sur l'économie collaborative. (2018). *Rapport du Groupe de travail sur l'économie collaborative*.
https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/entrepreneuriat/economie_collaborative/rapport_gtec.pdf
- Hole, G. et Hole, A. S. (2020). Improving recycling of textiles based on lessons from policies for other recyclable materials: a minireview. *Sustainable Production and Consumption*, 23(Juillet 2020), 42-51.
- Hutchinson, M. (2012). *Vice caché : les effets sournois de notre surconsommation sur notre santé et l'environnement*. Éditions MultiMondes.
- Institut de la statistique du Québec. (2019). Dépenses moyennes des ménages en dollars courants, selon le poste de dépenses, ensemble des ménages, Québec, 2010-2017.
<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/depenses-moyennes-des-menages-en-dollars-courants-selon-le-poste-de-depenses-ensemble-des-menages-quebec-2010-2017-73-categories>
- Institut de la statistique du Québec. (2021). *Panorama des régions du Québec*.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2021.pdf>
- Institut Montaigne. (2016). *Économie circulaire, réconcilier croissance et environnement*.
<https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/rapport-economie-circulaire.pdf>
- Jardillier, A. (2018). *L'économie circulaire dans l'industrie textile*. Institut national de l'économie circulaire. <https://institut-economie-circulaire.fr/wp-content/uploads/2018/10/focus-textile-sept-2018.pdf>
- Kim, I., Jung Jung, H. et Lee, Y. (2021). Consumers' value and risk perceptions of circular fashion: Comparison between secondhand, upcycled, and recycled clothing. *Sustainability*, 13(3).
<https://www.mdpi.com/2071-1050/13/3/1208>
- La Maison d'Entraide de Prévost. (2019). *Rapport d'activités juillet 2018 à juin 2019*.
<http://maisonentraideprevost.org/1/wp-content/uploads/2019/10/Rapport-dactivit%C3%A9s-2019.pdf>
- La Samaritaine de Mont-Tremblant. (2020). *Rapport d'activité 2020*. <https://www.lasamaritaine.ca/wp-content/uploads/2021/02/La-samaritaine-rapport-annuel-2020.pdf>
- Les Affûtés. (s. d.). La communauté de ceux qui font avec leurs mains. <https://www.les-affutes.ca/>
- Lisode. (2019). *Guide de concertation territoriale et de facilitation*. https://www.lisode.com/wp-content/uploads/2017/02/Lisode_Guide_concertation.pdf

Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. Q-2.

Loi sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés, RLRQ, c. M-5.

Mercier, M-C. (2018). *Circularité des textiles « mal-aimés », une caractérisation du gisement postconsommation* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal, QC, Canada.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2020). *Plan pour une économie verte 2030 : Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf?1605549736>

Ministère de la Transition écologique. (2021). La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire-0>

Ministère de la Transition écologique. (2022). Cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs. https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-des-filieres-responsabilite-elargie-des-producteurs#scroll-nav__3

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). (s. d.). La prise de décision en urbanisme : gestion des matières résiduelles. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/protection-de-lenvironnement/gestion-des-matieres-residuelles/>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). (2021). [Cartes Région administrative 15 : Laurentides]. https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_15.pdf

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, MRC des Laurentides et MRC des Pays-d'en-Haut. (s. d.). *Plan de gestion des matières résiduelles conjoint pour les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut*. <https://mrclaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/PGMR-2016-2020-version-finale.pdf>

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil. (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020*. https://argenteuil.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/Plan_gestion_matiere_residuelles_2016-2020_MRC_dArgenteuil.pdf

Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (MRC de RDN). (2016). *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020*. <https://mrcrdn.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/pgmr-2016-2020-mrc-rdn.pdf>

Observatoire de la consommation responsable (OCR). (2019). *Baromètre de la consommation responsable*. https://ocresponsable.com/wp-content/uploads/2019/11/BCR_2019-1.pdf

Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, RLRQ, c. Q-2, r. 35.1.

Poupart, J. (2012). L'entretien de type qualitatif : Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode. À partir des propos recueillis et rassemblés par Nadège Broustau et Florence Le Cam. *Sur le Journalisme* 1(1).

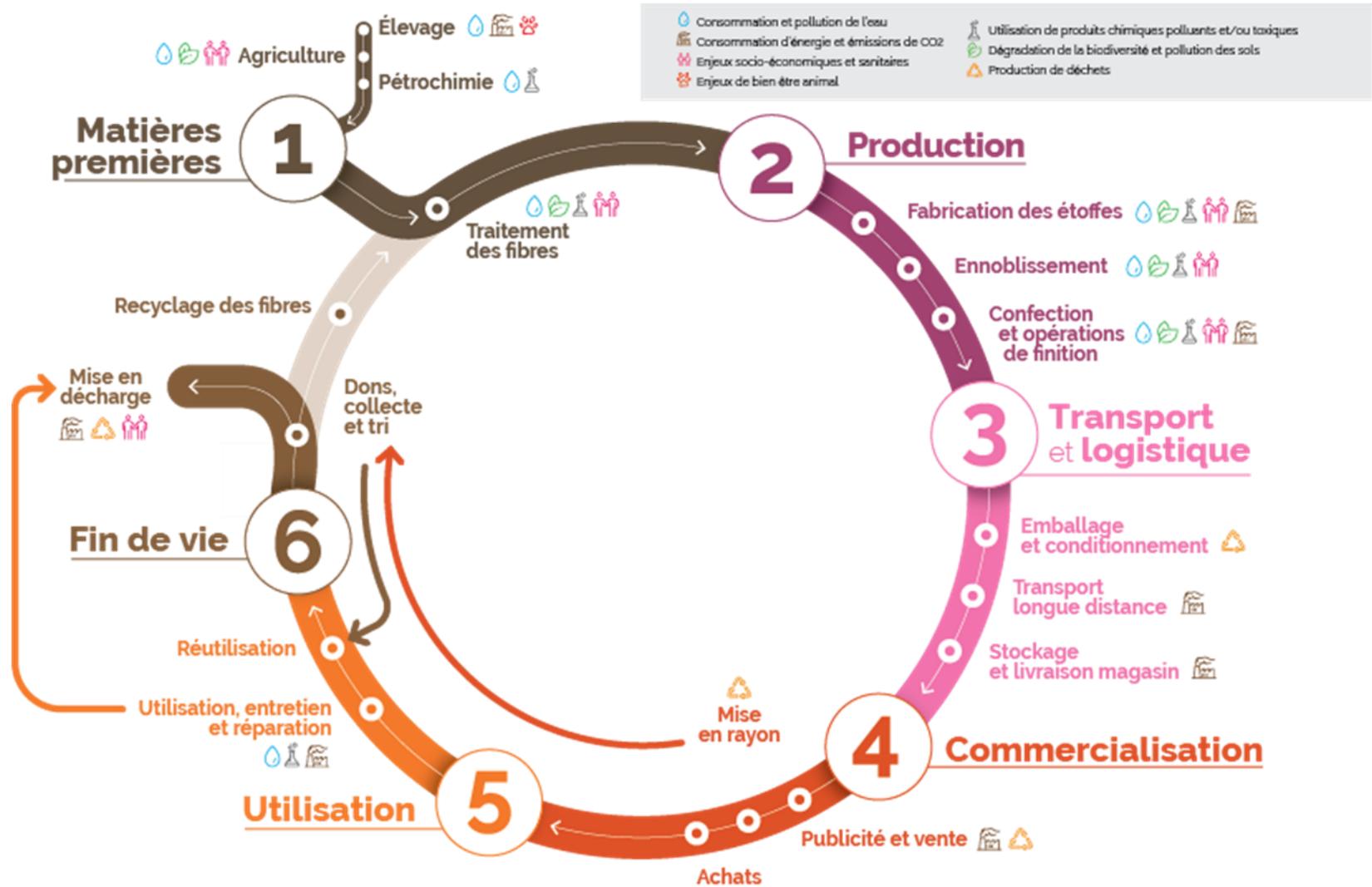
Québec Circulaire. (2019). <https://www.quebeccirculaire.org/>

Recyc-Dons. (2020). *Rapport annuel 2019*. https://128c2100-856d-41e8-933b-bca51d2e4679.filesusr.com/ugd/02718b_e5f1071b6d5f442f9fc21c4415f67bdd.pdf

RECYC-QUÉBEC. (s. d.a). Appel de propositions visant le développement de débouchés de matières ciblées. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/appels-propositions/debouches-matieres-ciblees/>

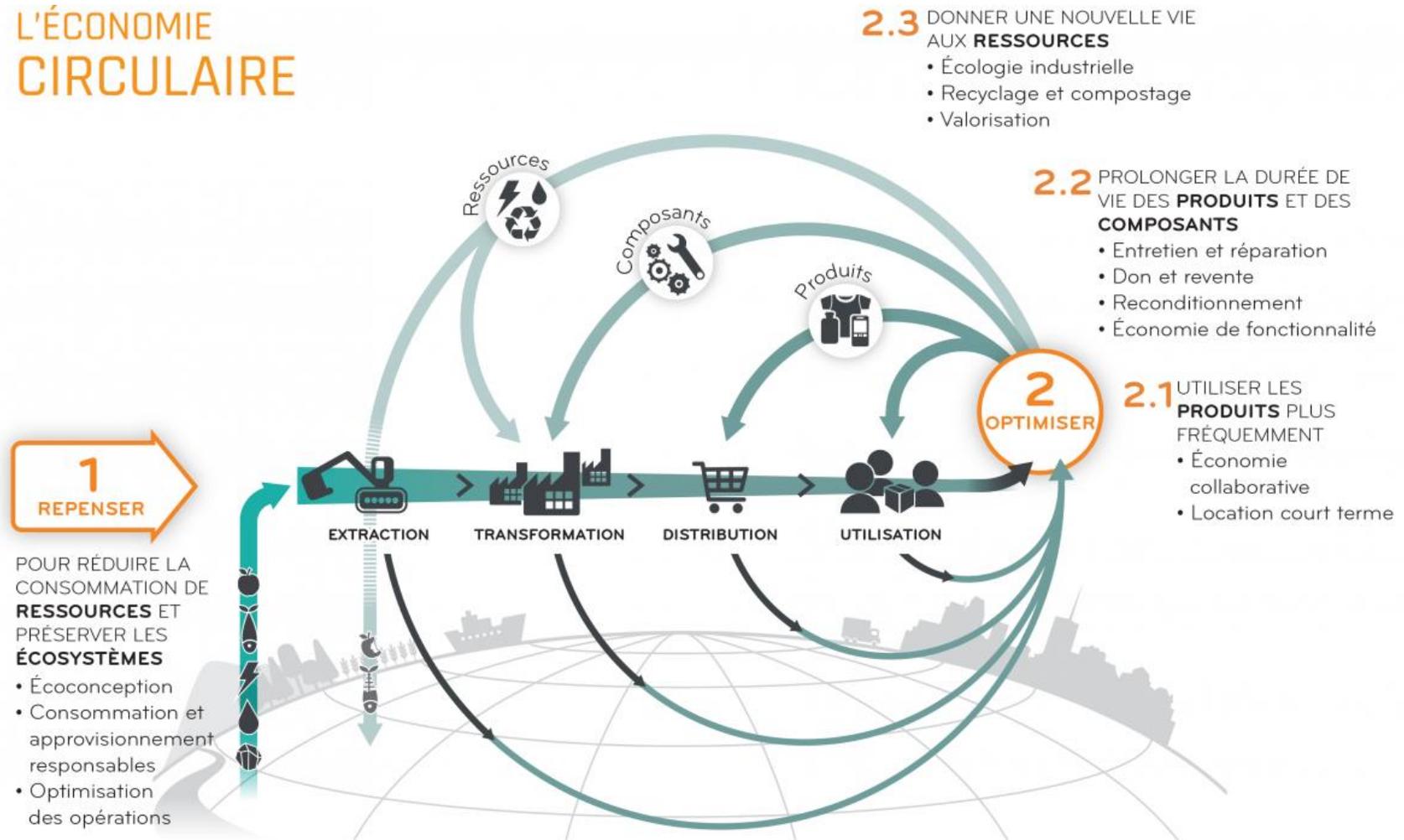
- RECYC-QUÉBEC. (s. d.b). Notre mission, vision, mandat et nos valeurs. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/a-propos/qui-sommes-nous/mission-vision-mandat-valeurs>
- RECYC-QUÉBEC. (2018). *Produits de textile et d'habillement*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Fiche-info-textile.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2019). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles : Plan d'action 2019-2024*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2020). *Révision des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) : guide d'accompagnement à l'intention des organismes municipaux - version 2*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/guide-accompagnement-revision-pgmr.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2021a). *Étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-elimination2019-2020.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2021b). *Portrait des comportements et des attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV (2^e édition)*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-portrait-comportements-citoyens2021.pdf>
- Refashion. (2021). <https://refashion.fr/>
- Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge. (s. d.). PGMR conjoint 2022-2028. <http://www.ridr.qc.ca/site/pgmr-conjoint-2022-2028/>
- Réseau entreprise et développement durable. (2015). *Une réflexion à long terme dans un monde à court terme : un guide pour les décideurs*. https://static1.squarespace.com/static/5d51595e713bcb0001848959/t/5d6afb13279f0d00010e3517/1567292185362/NBS-Long-term-thinking-ER-Draft-FR_final.pdf
- Roy, M. et Prévost, P. (2013). La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion. *Recherches qualitatives*, 32(2), 129-151. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32\(2\)/32-2-roy-prevost.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(2)/32-2-roy-prevost.pdf)
- Roy, M. et Prévost, P. (2015). *Les approches qualitatives en gestion*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Sauvé, S., Normandin, D. et McDonald, M. (2016). *L'économie circulaire : une transition incontournable*. Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Libre Accès. <https://books.openedition.org/pum/4151>
- Smart Prosperity Institute. (2018). *Getting to a Circular Economy: A primer for Canadian policymakers*. <https://institute.smartprosperity.ca/sites/default/files/spipolicybrief-circulareconomy.pdf>
- United Nations Environment Programme (UNEP). (2020). *Sustainability and circularity in the textile value chain: Global stocktaking*. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/34184>
- Vestechpro. (2021, 21 octobre). *Vestechpro, partenaire scientifique du projet de Renaissance pour la réduction, la réutilisation et le recyclage de vêtements postconsommation à Montréal*. [Communiqué de presse]. https://vestechpro.com/workspace/uploads/medias/communique_renaissance_vestechpro_fr_1.pdf
- Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant : choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Les Éditions Écosociété.

ANNEXE 1 – LES 6 ÉTAPES DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT TEXTILE (Deloitte, s. d.)



ANNEXE 2 – SCHÉMA DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (Québec Circulaire, 2019)

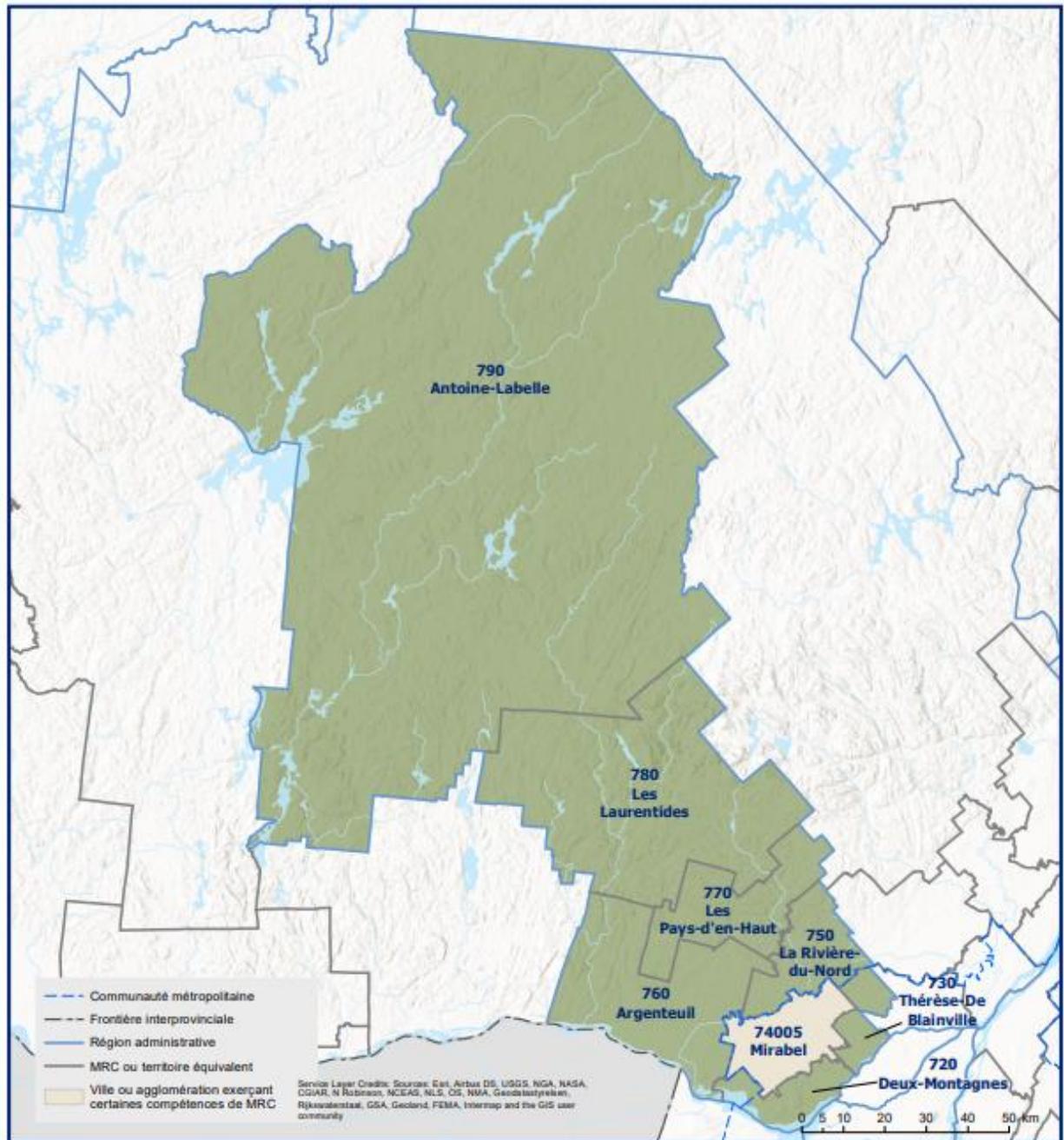
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

ANNEXE 3 – RÉGION ADMINISTRATIVE DES LAURENTIDES (tiré de : MAMH, 2021, p. 1)

Région administrative 15 : Laurentides



Code	Territoire	Population (2021)	Superficie terrestre (km ²)
720	MRC de Deux-Montagnes	104 375	231,01
730	MRC de Thérèse-De Blainville	164 450	207,12
74005	Ville de Mirabel	59 612	483,88
750	MRC de La Rivière-du-Nord	139 198	448,12
760	MRC d'Argenteuil	33 747	1 233,53
770	MRC des Pays-d'en-Haut	45 425	674,28
780	MRC des Laurentides	49 000	2 385,89
790	MRC d'Antoine-Labelle	35 922	14 796,70
Total :		631 729	20 459,53
Hors MRC (communauté autochtone) ¹		1 789	88,07

Sources: Découpage administratif MERN, janv. 2021
 Superficies compilées par le MERN, déc. 2019
 Décret de population (1358-2020)



Direction des solutions technologiques
 et des services aux utilisateurs, mars 2021
 © Gouvernement du Québec

Affaires municipales
 et Habitation
Québec

ANNEXE 4 – CANEVAS D’ENTRETIEN

Ce canevas présente les thèmes principaux investigués pour une étude visant, entre autres, à établir un portrait des organismes du territoire œuvrant dans le réemploi des textiles et de l'écosystème des organisations qui s'y rattachent. Ce document offre un aperçu des questions qui seront abordées à travers les trois types de collecte d'information. Pour les détails sur la confidentialité et l'utilisation des informations fournies, veuillez vous référer au formulaire de consentement.

Le questionnaire en ligne

Temps approximatif : 15 minutes

Pour établir un portrait de votre organisation et recueillir certaines données.

Plus de détails seront fournis dans le questionnaire en ligne pour aider à répondre aux questions. Aussi, plusieurs d'entre elles proposeront un choix de réponses.

- Questions générales
 - Quelle est la surface totale de vos infrastructures reliées aux activités de revente ou de réemploi? Si possible, indiquez aussi comment elle est divisée (dimensions ou proportions).
 - Combien d'heures d'ouverture par semaine offrez-vous au public pour la vente des biens de seconde main?
 - Dans votre organisation, que considérez-vous dans la catégorie textile?
- Les textiles entrants
 - Par qui et par quels moyens les textiles arrivent-ils dans votre organisation?
 - Quelle est la quantité totale annuelle, en poids ou en volume, de textile entrant reçu par votre organisation? Sur cette quantité, quelle quantité est invendable? De quelle manière devez-vous vous en départir?
- La vente
 - Quelle est la quantité totale annuelle, en poids ou en volume, de textile vendu par votre organisation?
 - Quelles sont les ventes annuelles brutes générées?
- Les textiles sortants
 - Quelle est la quantité totale annuelle, en poids ou en volume, de textile invendu sortant de votre organisation?
 - Quels sont les moyens pour vous en départir? Pouvez-vous détailler?

L'entrevue individuelle

Temps approximatif : 1 heure et demie

Pour approfondir la problématique à l'étude.

Effectuée à distance ou en présentiel, l'entrevue sera enregistrée.

- Questions en lien avec les réponses données dans le questionnaire en ligne. Par exemple :
 - Avez-vous observé une variation, saisonnière par exemple, dans la quantité ou la fréquence de l'arrivée des textiles?
 - Quels sont vos plus grands défis?
- La vente
 - Ce qui se vend le mieux vs le moins. Et pourquoi?
 - Les stratégies de vente en place, celles abandonnées.
 - Les stratégies de marketing en place, celles abandonnées.
 - Qui considérez-vous comme étant vos concurrents?
 - Des problèmes et défis auxquels vous faites face?
 - Quelles sont les solutions en place pour y remédier? Autres idées de solutions?
- Les textiles sortants
 - Considérez-vous la surabondance des invendus et des invendables comme une problématique?
 - Quelles sont les réflexions, décisions, actions liées à ce sujet?
 - Des réussites ou échecs d'initiatives à ce sujet?
 - Des problèmes et défis auxquels vous faites face?
 - Quelles sont les solutions en place pour y remédier? Autres idées de solutions?
- Le réemploi et la revente
 - Situer le réemploi et la revente dans votre organisme. (vs sa mission, vs ses autres activités et services, la structure décisionnelle)
 - Quel est votre réseau externe pour ces activités? (des partenaires comme la municipalité?)
 - Comment sont financées les activités de revente? (p. ex. autofinancement via les ventes aux clients, subvention)
 - Comment sont utilisés les revenus de revente? (p. ex. réinvestis, finance la mission première, etc.)

La visite des locaux

Temps approximatif : 1 heure

Pour permettre l'observation des infrastructures et des méthodes de fonctionnement.

Prise de photos et enregistrement afin de faciliter la compilation des informations pour le compte rendu personnel de l'étudiante.

- Cueillette d'information sur 4 sujets :
 - Les textiles entrants
 - Le triage
 - La vente
 - Les textiles sortants
- 5 grandes questions à répondre pour chacun des 4 sujets :
 - Y a-t-il des infrastructures ou équipements spécifiques reliés?
 - Y a-t-il une procédure spécifique? (tâches à exécuter, nombre d'heures)
 - Y a-t-il des méthodes qui ont été délaissées et pourquoi?
 - Des problèmes et défis auxquels vous faites face?
 - Quelles sont les solutions en place pour y remédier? Autres idées de solutions?
- Exemple de questions plus spécifiques :
 - Horaire de vente est-il différent de celui du triage; de l'arrivée ou du départ des textiles?
 - Faites-vous de l'entreposage pour réaliser des ventes saisonnières ou thématiques?
 - Quels sont les critères de triage? (de base, morceaux d'exception)
 - Y a-t-il du personnel dédié? (employé ou bénévole, nombre)

La circularité des textiles dans votre organisation

Dans le cadre du programme de maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, j'effectue un projet-intervention qui vise à dégager les opportunités potentielles pour accroître la circularité des textiles sur le territoire central des Laurentides au niveau des organismes qui effectuent de la vente et du réemploi de biens de seconde main.

Pour ce faire, une étude terrain est entre autres essentielle. Celle-ci se déroulera en trois étapes, dont la première est le présent questionnaire, qui permettra de dresser un portrait des organisations répondantes. Il se divise en quatre grandes sections : questions générales, les textiles entrants, la vente et les textiles sortants. **Le temps approximatif nécessaire pour remplir le questionnaire est d'une quinzaine de minutes.**

Si vous désirez plus de détails sur la confidentialité et l'utilisation des informations fournies, veuillez vous référer au formulaire de consentement. Si vous avez des questions sur le questionnaire ou autres éléments du projet-intervention, n'hésitez pas à me contacter [REDACTED]
[REDACTED]

* Obligatoire

Questions générales

1. Quel est le nom de votre organisation? *

2. Quelle est la surface totale de vos infrastructures reliées aux activités de revente ou de réemploi? *

3. Indiquez comment celle-ci est divisée (dimensions ou proportions). *

Par exemple, quelle est la surface dédiée à l'entreposage des biens à l'arrivée (entrants), celle pour ceux dont vous devez vous départir (sortants), celle dédiée au triage et celle pour la vente?

4. Combien d'heures d'ouverture par semaine offrez-vous au public pour la vente des biens de seconde main? *

5. Dans votre organisation, que considérez-vous dans la catégorie textile? *

Plusieurs réponses sont possibles.

Vêtements

Linges de maison

Sacs

Chaussures

Autre

3. Indiquez comment celle-ci est divisée (dimensions ou proportions). *

Par exemple, quelle est la surface dédiée à l'entreposage des biens à l'arrivée (entrants), celle pour ceux dont vous devez vous départir (sortants), celle dédiée au triage et celle pour la vente?

4. Combien d'heures d'ouverture par semaine offrez-vous au public pour la vente des biens de seconde main? *

5. Dans votre organisation, que considérez-vous dans la catégorie textile? *

Plusieurs réponses sont possibles.

Vêtements

Linges de maison

Sacs

Chaussures

Autre

9. A-t-elle été caractérisée? *

C'est-à-dire, avez-vous étudié ces textiles entrants? Que ce soit par type de fibre (p. ex. : coton, polyester, etc.) ou par sous-catégorie de biens (p. ex. : chandails, pantalons, draps, etc.).

Oui

Non

10. Sur la quantité totale des textiles entrants, quelle quantité est invendable?

Cela peut être en poids, en volume ou une proportion. *

Les textiles invendables sont ceux qui ne correspondent pas aux critères de vente de votre organisation. Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

11. De quelle manière devez-vous vous en départir? *

Plusieurs réponses sont possibles.

Enfouissement (mis aux ordures)

Recycleurs

Autre

12. Autres informations pertinentes que vous souhaitez partager au sujet des textiles entrants dans votre organisation.

Bien que toutes les informations supplémentaires soient appréciées, il est à noter que des questions spécifiques sur les tâches à exécuter pour la réception et le triage seront posées lors de l'entrevue ou de la visite.

La vente

13. Quelle est la quantité totale annuelle, en poids ou en volume, de textile vendu par votre organisation? *

Si vous ne connaissez pas la réponse, indiquez Inconnue.

Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

14. Quelles sont les ventes annuelles brutes générées? *

Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

15. Autres informations pertinentes que vous souhaitez partager au sujet des textiles entrants dans votre organisation.

Bien que toutes les informations supplémentaires soient appréciées, il est à noter que des questions spécifiques sur les tâches à exécuter pour la vente seront posées lors de l'entrevue ou de la visite.

Les textiles sortants

16. Quelle est la quantité totale annuelle, en poids ou en volume, de textile invendu sortant de votre organisation? *

Les textiles invendus sont ceux qui correspondent aux critères de vente, mais qui sont, par exemple, en surplus ou qui n'ont pas été vendus.

Si vous ne connaissez pas la réponse, indiquez Inconnue.

Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

17. A-t-elle été caractérisée? *

C'est-à-dire, avez-vous étudié ces textiles sortants? Que ce soit par type de fibre (p. ex. : coton, polyester, etc.) ou par sous-catégorie de biens (p. ex. : chandails, pantalons, draps, etc.).

Oui

Non

18. Pour vous en départir, utilisez-vous : *

Si vous procédez aussi autrement, une question suivra prochainement pour vous permettre d'indiquer vos autres moyens.

Enfouissement (mis aux ordures)

Enfouissement et Recycleurs

Recycleurs

19. Quelles sont les dépenses annuelles reliées à l'enfouissement?

Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

20. Sur la quantité totale des textiles sortants, quelle quantité est vendue à des recycleurs?
Cela peut être en poids, en volume ou une proportion.

Si vous ne connaissez pas la réponse exacte, indiquez que votre réponse est une approximation.

21. Qui sont les recycleurs avec qui vous faites affaire?

22. Quelles sont les modalités de vente?

Par exemple, quel est le montant offert et pour quelle quantité (au poids ou au volume), quelle est la fréquence de récolte?

23. Si vous utilisez d'autres moyens pour vous départir des textiles sortants, veuillez les détailler ici.

24. Autres informations pertinentes que vous souhaitez partager au sujet des textiles sortants de votre organisation.

Bien que toutes les informations supplémentaires soient appréciées, il est à noter que des questions spécifiques sur les tâches à exécuter pour l'élimination seront posées lors de l'entrevue ou de la visite.

Sujets supplémentaires

25. Si certains sujets qui vous préoccupent n'ont pas été abordés, veuillez les indiquer ici.

Si possible, certains d'entre eux pourront être discutés lors de l'entrevue.

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms

ANNEXE 6 – GUIDE D'ENTRETIEN

Le présent document présente le cadre élaboré afin de couvrir les thématiques qui nécessitent une collecte de données auprès des organismes du territoire qui œuvrent dans le réemploi des textiles.

Entrevue individuelle

Temps approximatif : 1 heure et demie

Effectuée à distance ou en présentiel, l'entrevue sera enregistrée. Les questions seront abordées de manière générale afin de laisser place à la spontanéité de la personne interrogée. Si nécessaire, afin de couvrir la totalité des angles à explorer de la problématique, des sous-questions précises seront posées.

I. Accueil

5 minutes

- Remerciement : pour leur participation et intérêt
- Fonctionnement : enregistré pour faciliter les échanges sans négliger la prise de notes. **Démarrer enregistrement.**
- Déroulement : questions retour sur le questionnaire en ligne; questions sur la vente; questions sur les textiles sortants; questions sur le réemploi et la revente.
- Autres :
 - Bien lu le formulaire de consentement? Questions? **Signature si en présentiel.**
 - Demander des explications si nécessaire.
 - Questions avant de commencer?

II. Retour sur le questionnaire

15 minutes

Pour briser la glace, certaines questions seront en lien avec les réponses données dans le questionnaire en ligne. Par exemple :

- Vous avez répondu ____ dans le questionnaire à la question portant sur ____, pouvez-vous m'en dire plus/préciser?
- Avez-vous observé une variation, saisonnière par exemple, dans la quantité ou la fréquence de l'arrivée des textiles?
- Quels sont vos plus grands défis ou problèmes à surmonter face aux textiles entrants?

III. La vente

22 minutes

- Ce qui se vend le mieux vs le moins. Et pourquoi?
- Les stratégies de vente en place, celles abandonnées.
- Les stratégies de marketing en place, celles abandonnées.
- Qui considérez-vous comme étant vos concurrents?
- Des problèmes et défis auxquels vous faites face?
- Quelles sont les solutions en place pour y remédier? Autres idées de solutions?

IV. Les textiles sortants

22 minutes

- Comment considérez-vous la surabondance des invendus et des invendables?
- Quelles sont les réflexions, décisions, actions liées à ce sujet?
- Des réussites ou échecs d'initiatives à ce sujet?
- Des problèmes et défis auxquels vous faites face? (contraintes perçues)
- Quelles sont les solutions en place pour y remédier?
- Autres idées de solutions? Intérêt à explorer de nouvelles choses?

V. Le réemploi et la revente

22 minutes

- Situer le réemploi et la revente dans votre organisme. (vs sa mission, vs ses autres activités et services, structure décisionnelle; utilisation des revenus de revente; financement de ces activités)
- Quel est votre réseau externe pour ces activités? (partenaires, comme la municipalité)

VI. Clôture

4 minutes

- Remerciement : pour leur participation et intérêt
- Déroulement pour la suite : la visite des locaux. **Prendre rendez-vous si ce n'est pas déjà fait.**
- Autres : Questions? Communiquer avec moi si besoin.

Observation terrain

Temps approximatif : 1 heure

Visite des locaux afin d'observer les infrastructures et les méthodes de fonctionnement. Prise de photos et enregistrement des conversations afin de faciliter la compilation des informations.

I. Arrivée

3 minutes

- Remerciement : pour leur participation et intérêt
- Fonctionnement : prise de photos et enregistrement; ils guident une visite de leurs locaux
- **Signature formulaire de consentement**

II. Visite

50 minutes

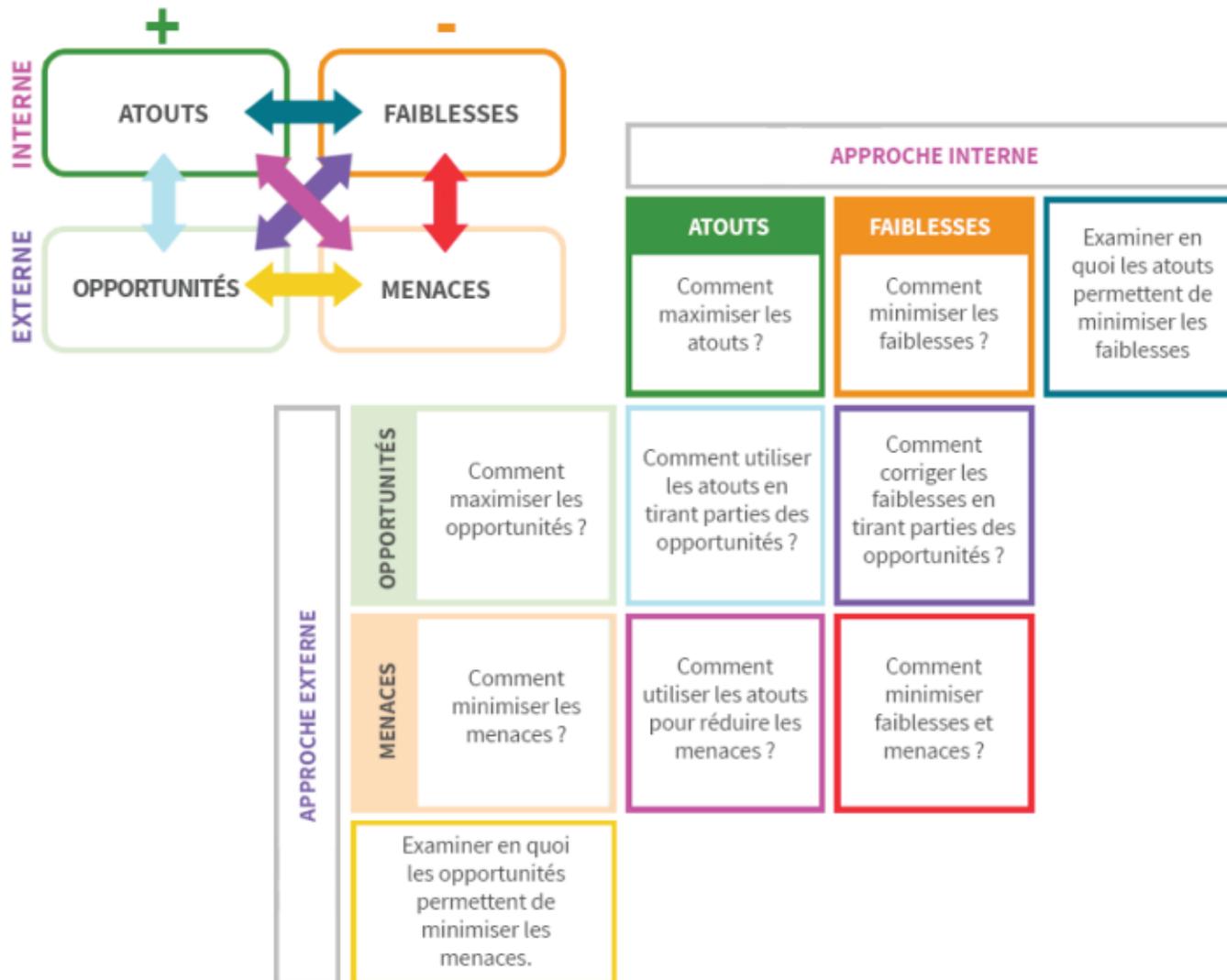
- Sujets à aborder
 - Les textiles entrants
 - Le triage
 - La vente
 - Les textiles sortants
- Grandes questions à répondre pour chacun des 4 sujets :
 - Y a-t-il des infrastructures ou équipements spécifiques reliés?
 - Y a-t-il une procédure spécifique? (tâches à exécuter, nombre d'heures)
 - Y a-t-il des méthodes qui ont été délaissées et pourquoi?
 - Des problèmes et défis auxquels vous faites face?
 - Quelles sont les solutions en place pour y remédier? Autres idées de solutions?
- Exemple de questions plus spécifiques
 - Horaire de vente différent de celui du triage, de l'arrivée ou du départ des textiles?
 - Faites-vous de l'entreposage pour réaliser des ventes saisonnières ou thématiques?
 - Quels sont les critères de triage? (de base, déclassement, morceaux d'exception)
 - Y a-t-il du personnel dédié? (employé ou bénévole, nombre)

III. Départ

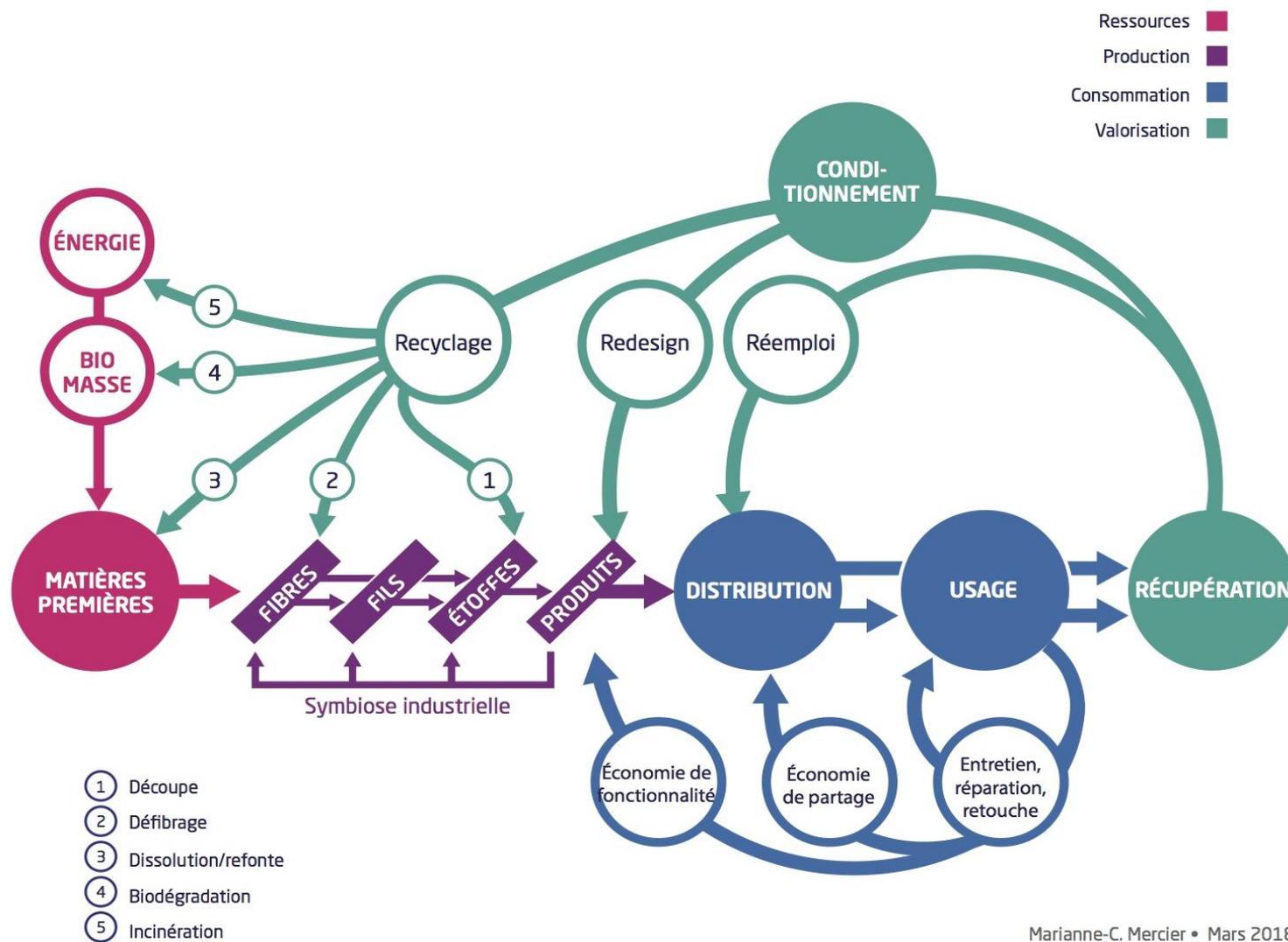
2 minutes

- Remerciement : pour leur accueil
- Demander pour les recontacter plus tard pour préciser certains éléments au besoin.
- Autres : Questions? Communiquer avec moi si besoin.

ANNEXE 7 – INTERPRÉTATION DE LA MATRICE D'ANALYSE (tiré de : ADEME, 2018, p. 31)



ANNEXE 8 – L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE APPLIQUÉE AUX TEXTILES (tiré de : Mercier, 2018, p. 125)



Marianne-C. Mercier • Mars 2018